

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 24 avril 2013

VOLUME 86

NON-PUBLICATION

ROSA FANIZZI et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me EMMA RAMOS-PAQUE,
Me DENIS GALLANT

INTERVENANTS :

Me CLAUDE-ARMAND SHEPPARD pour M. Frank Zampino
Me ISABELLE SHURMAN pour M. Frank Zampino
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour la Ville de Montréal
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la Construction du Québec
Me MICHEL DORVAL pour Union Montréal
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me JULIE-MAUDE GREFFE pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

VOLUME 86
Le 24 avril 2013

- 3 -

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

LISTE DES PIÈCES

PAGE

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce vingt-quatrième
2 (24ième) jour du mois d'avril,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour, Maître Gallant.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Bonjour, Madame la Présidente. Bon après-midi,
10 Monsieur Lachance. Alors, rassurez-vous, je suis
11 ici que pour deux petites minutes.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Je n'étais pas inquiète.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Alors, c'est en réponse - et je devais attendre une
16 non-publication pour le faire - alors, c'est une
17 réponse à un engagement pris par monsieur Bernard
18 Trépanier en date du (16) avril dernier. C'est
19 l'engagement portant le numéro 57E-35. Vous allez
20 vous souvenir, Madame la...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Si je ne me trompe pas, je pense que nous sommes en
23 non-publication.

24 Me DENIS GALLANT :

25 C'est pour ça que je le fais. C'est pour ça que je

1 le fais.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 O.K.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Je dépose la réponse en non-publication parce que
6 l'engagement...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parce que c'est dans le cadre de Faubourg
9 Contrecoeur.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Eh! Voilà. Tout à fait.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Parfait.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Tout à fait. Et si vous vous souvenez bien, c'est
16 dans le cadre de factures que j'avais déposées qui
17 avaient été saisies chez Constructions F. Catania,
18 à savoir le paiement par la compagnie F. Catania
19 d'un voyage en Floride au Trump Plaza aux alentours
20 du vingt (20) mars deux mille huit (2008) dans
21 lequel il y avait une facture qui faisait en sorte
22 que F. Catania payait pour monsieur Trépanier et
23 pour monsieur Zampino, ainsi que sa famille. Donc,
24 j'avais demandé... monsieur Trépanier mettait en
25 doute, à savoir que Paolo Catania avait payé, qu'il

1 avait payé et il avait assumé le coût de son
2 voyage. Alors, on lui a demandé les factures. Et
3 j'ai reçu une lettre...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Vous dites que monsieur Trépanier disait qu'il
6 avait payé.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Qu'il avait payé.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 C'est ça.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Qu'il avait payé l'avion.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Et on lui a demandé les factures au soutien de son
15 témoignage.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Tout à fait.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 C'est ça.

20 Me DENIS GALLANT :

21 C'est en plein ça. Donc, j'ai fait... j'ai fait
22 reproduire la lettre que le bureau de maître Rock
23 m'a fait parvenir le vingt-deux (22) avril dernier,
24 à savoir lundi. Si on peut la montrer à l'écran.
25 Alors, qui était la date limite. Ah! Oui, allez à

1 la deuxième page, c'est la première page, la
2 deuxième page. Alors, qui stipule que :

3 La présente réponse à l'engagement
4 57E-36 que Bernard Trépanier a
5 contracté lors de son passage la
6 semaine passée devant la Commission,
7 malgré les efforts de notre client, il
8 n'a pas été en mesure de retracer la
9 preuve de paiement du billet d'avion
10 pour le voyage en Floride se situant
11 dans les alentours du vingt (20) mars
12 deux mille huit (2008).

13 Donc, je vais déposer cette réponse, devant
14 l'impossible, nul n'est tenu. Alors, je le dépose
15 en respect de l'engagement.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Sous la cote 57P-644.

18 Me DENIS GALLANT :

19 C'est bien ça.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Merci.

22

23 57P-644 : Lettre de Me Blais du bureau de Me
24 Rock à Me Gallant datée du 22 avril
25 2013 en réponse à l'engagement 57E-35

1 Me DENIS GALLANT :

2 Alors, je vous laisse aux bons soins de
3 maître LeBel. Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, Maître LeBel, on reprend avec le témoignage
6 de monsieur Zampino, cette fois en non-publication
7 et concernant le... une portion qui concerne
8 Faubourg Contrecoeur.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Oui. Plus particulière le Faubourg Contrecoeur,
11 effectivement. Et peut-être que je vais saisir la
12 balle au bond de mon collègue maître Gallant pour
13 commencer par parler de ce voyage du vingt-huit
14 (28) mars deux mille huit (2008) en compagnie de
15 monsieur Catania et de monsieur Trépanier au Trump
16 Plaza.

17 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[1]** Monsieur Zampino, est-ce que vous avez
19 effectivement participé à ce voyage?

20 R. Oui, je sais que j'ai été en Floride avec mon
21 épouse et ma fille à cette période-là, entre le
22 vingt (20) et le vingt-quatre (24) mars deux mille
23 huit (2008).

24 Q. **[2]** Donc, vous dites que vous étiez déjà en Floride
25 à ce moment-là?

1 R. Non, j'ai dit que j'ai effectué un voyage avec mon
2 épouse du vingt (20) au vingt-quatre (24) mars deux
3 mille huit (2008). C'était, je pense, le congé de
4 Pâques, c'est pour ça que j'étais accompagné de ma
5 fille. J'ai dit mon fils! Ma fille.

6 Q. **[3]** Mais, quelle est l'implication de monsieur
7 Catania par rapport à ce voyage-là et vous?

8 R. Vous voulez dire quoi par « implication »?

9 Q. **[4]** Est-ce qu'il a payé votre voyage? Est-ce qu'il
10 vous a invité? Est-ce qu'il vous a accompagné?

11 R. Euh... Monsieur Catania était en Floride également.
12 Évidemment, toute la question concernant cette
13 facturation, j'ai été à même de constater dans la
14 divulgation qui nous a été remise, qu'on voyait que
15 ces factures ou une partie des factures avaient été
16 payées par la compagnie Frank Catania. J'ai... ça
17 demeure pour moi encore aujourd'hui un mystère. Je
18 dois continuer à faire des vérifications pour voir
19 qui a payé cette facture.

20 Mon souvenir que j'ai de ce voyage-là,
21 c'est que je voulais effectuer un voyage de
22 quelques jours pour... surtout pour faire de la
23 recherche de... d'un condo, là. Le marché était...
24 était propice pour l'achat d'un condo. Et puis j'en
25 avais parlé à monsieur Trépanier qui s'apprêtait

1 aussi à aller en Floride. Alors, monsieur Trépanier
2 devait s'occuper, comme il l'a déjà fait pour moi
3 dans le passé, l'achat de billets. Et là j'ai
4 suivi, je n'ai plus suivi la trace.

5 Q. [5] O.K.

6 R. Alors, ce que je vous dis aujourd'hui, c'est que je
7 ne peux pas vous confirmer que ce voyage a été payé
8 par moi, par contre, je ne l'exclus pas non plus.
9 Alors, je dois faire des vérifications...

10 Q. [6] Parfait.

11 R. ... auprès des compagnies de carte de crédit.

12 Q. [7] Je vais peut-être demander, Madame Blanchette,
13 l'onglet 37, s'il vous plaît. C'est la pièce qui a
14 déjà été produite, je pense, dans le cadre du
15 témoignage de Bernard Trépanier. Par contre, je
16 vais vous demander la page 9 qui concerne plus
17 particulièrement ce que vous venez de mentionner,
18 Monsieur Zampino. C'est un voyage qui aurait pris
19 place le vingt-huit (28) mars, je pense, en tout
20 cas au mois de mars deux mille huit (2008), et on a
21 une... À la page 9, je vais commencer à pouvoir
22 vous en faire la nomenclature, mais on va... Il y a
23 un courriel qui est échangé entre une compagnie et,
24 bon, quelqu'un chez F. Catania, on a quand même
25 oblitéré le nom, qui démontre que pour monsieur

1 Frank Zampino il y avait des réservations d'hôtel
2 qui ont été faites pour quatre nuits, et que ce
3 qu'on voit, quand on regarde, c'est ce que vous
4 mentionnez, c'est que ça aurait été déboursé par
5 Catania. Donc, ce que vous nous dites, là,
6 simplement, Monsieur Zampino, c'est que ce voyage-
7 là ne concernait pas monsieur Catania, concernait
8 des besoins personnels, d'aller acheter un condo,
9 c'est ça? Ou vérifier pour un achat de condo pour
10 vous et votre famille?

11 R. Le but de mon... du voyage pour moi?

12 Q. **[8]** Pour vous, oui?

13 R. Oui. Effectivement.

14 Q. **[9]** O.K. Et vous ne comprenez pas pourquoi monsieur
15 Catania aurait défrayé les coûts de ce voyage.

16 C'est votre réponse?

17 R. Oui. Comme je vous dis, moi j'en ai parlé à
18 monsieur Trépanier, parce qu'on a le même agent de
19 voyages, localement, dans Saint-Léonard.

20 Q. **[10]** Quand vous dites vous en avez parlé à monsieur
21 Trépanier, vous vous reportez à l'époque de deux
22 mille huit (2008), je comprends?

23 R. Oui. De deux mille huit (2008), c'est ça.

24 Q. **[11]** Parfait.

25 R. Quand je devais effectuer ce voyage, monsieur

1 Trépanier me disait qu'il connaît... Il y allait à
2 toutes les années, à tous les hivers, il connaît
3 beaucoup d'endroits, évidemment, où il y avait des
4 condos à vendre, alors il voulait me faire,
5 m'organiser quelques visites. J'ai dit, « Parfait,
6 mon épouse va nous rejoindre, ma fille également. »
7 C'était le congé de Pâques. Alors, monsieur
8 Trépanier a dit : « Bien, je vais m'en occuper avec
9 notre... » Quand je dis notre agent de voyages, ce
10 n'est pas la première fois que monsieur Trépanier,
11 évidemment, a passé par mon agent de voyages pour
12 « booker »... pour réserver, c'est-à-dire, un
13 voyage ensemble.

14 Alors, écoutez, ça demeure un mystère pour
15 moi jusque-là, parce que je...

16 Q. **[12]** Bon. Bien, je vais peut-être vous poser la
17 question. Vous n'avez pas demandé à monsieur
18 Catania ou à monsieur Trépanier de faire le message
19 à monsieur Catania de payer pour vous, c'est ce que
20 vous dites?

21 R. Jamais. Jamais. C'est ça.

22 Q. **[13]** O.K. À votre connaissance, avant de l'avoir
23 entendu devant la Commission, saviez-vous que
24 monsieur Catania avait été impliqué dans le voyage?
25 Dans l'organisation du voyage?

1 R. Dans l'organisation du voyage, non. Moi j'allais
2 avec mon épouse et ma fille.

3 Q. **[14]** Avez-vous rencontré monsieur Catania en
4 Floride?

5 R. Oui, j'ai vu monsieur Catania en Floride pendant
6 une période de un ou deux jours. Il était là, je
7 pense, au début.

8 Q. **[15]** Il était au même hôtel que vous?

9 R. Je ne... Je ne sais pas s'il était au même hôtel
10 que moi. Je ne penserais même pas, à moins qu'il
11 ait été là une nuit. Je me rappelle qu'il m'a fait
12 visiter... Une des raisons pour lesquelles on s'est
13 rendu à Sunny Isles, c'est qu'il m'a fait visiter
14 le condo qu'il avait acheté, mais qui était en
15 construction.

16 Q. **[16]** O.K.

17 R. Mon intention, initialement, quand j'allais en
18 Floride avec mon épouse et ma fille, cette fin de
19 congé de Pâques, c'était pour aller loger chez le
20 condo de sa mère, là, qui était à Lauderdale Lakes.

21 Q. **[17]** O.K. Mais à cette époque-là, aux alentours de,
22 je pense que c'est à Miami, vous n'aviez pas
23 d'endroit où vous pouviez habiter à part l'hôtel?

24 R. À Miami, non. Moi j'avais... Mon père a un condo à
25 Lauderdale Lakes, comme ma belle-mère a un condo à

1 Lauderdale Lakes. Pas à Miami.

2 Q. **[18]** O.K. Donc, vous avez rencontré là monsieur
3 Catania par hasard, selon votre souvenir.

4 R. Oui. C'est ça. C'est...

5 Q. **[19]** Et vous n'aviez aucune idée de son implication
6 dans l'organisation de votre voyage.

7 R. Non. Je l'apprends une fois que je me rends là.

8 C'est monsieur Trépanier qui me dit : « Paolo
9 Catania est là. On a un hôtel à Sunny Isles, on
10 pourra passer quelques jours ici, visiter des
11 hôtels. » Alors...

12 Q. **[20]** Et monsieur Trépanier, est-ce qu'il vous dit,
13 à ce moment-là, que c'est monsieur Catania qui
14 aurait payé pour le voyage, selon toute apparence?

15 R. À ce moment-là, il ne me dit rien. J'apprends par
16 rapport, dans la divulgation, que ces factures sont
17 passées par Catania. Mais ceci étant dit, ceci
18 étant...

19 Q. **[21]** Mais avez-vous remboursé, à un moment donné,
20 monsieur Bernard Trépanier? Parce que là, c'est
21 soit Catania, soit Bernard Trépanier, selon votre
22 témoignage, qui a pris les arrangements pour le
23 voyage, là.

24 R. Moi, comme je vous dis, j'en avais parlé à monsieur
25 Trépanier, qui devait passer par mon agent de

1 voyages. Alors, moi je l'apprends seulement plus
2 tard, que, dans le fond, plus tard, qu'il y a
3 quelqu'un qui a payé pour ça. Mais encore là...

4 Q. **[22]** Bien, plus tard devant la Commission, ou plus
5 tard... Parce que là on est cinq ans plus tard.
6 Vous demandez à monsieur Trépanier de faire les
7 arrangements de votre agence de voyages.

8 R. Oui.

9 Q. **[23]** J'en conviens, c'est ce que vous dites.

10 R. Oui.

11 Q. **[24]** Donc, vous vous attendez à recevoir une
12 facture, à tout le moins, de votre agent de
13 voyages. L'avez-vous reçue, cette facture-là?

14 R. Non. Parce que j'avais demandé à monsieur Trépanier
15 de l'organiser, et ce n'est pas la première fois
16 que monsieur Trépanier avait fait ça pour moi, et
17 mon agent de voyages a mes comptes de cartes de
18 crédit sur le dossier quand je réserve un voyage.

19 Q. **[25]** Mais quand... Vous êtes quand même comptable
20 agréé. Quand vous payez vos comptes de cartes de
21 crédit, vous n'avez pas vu passer le voyage à
22 Miami?

23 R. Bien, c'est ça que je vous dis, là. Moi je ne l'ai
24 pas vu passer, alors ça demeure encore pour moi un
25 mystère, et je... Je ne peux pas vous dire que je

1 ne l'ai pas payé. Je ne peux pas non plus exclure,
2 je ne peux pas non... Écoute, je n'ai pas un
3 souvenir. Je ne peux pas exclure que j'ai remboursé
4 monsieur... monsieur Trépanier, que je n'ai pas
5 remboursé monsieur Catania. Ce sont des
6 informations qui, aujourd'hui, je suis obligé de
7 vous dire qu'elles me sont inconnues.

8 Q. **[26]** O.K. Alors, est-ce qu'on peut prendre
9 l'engagement, peut-être, de vérifier dans les
10 factures, de la même façon qu'on l'avait fait pour
11 monsieur Trépanier, de vérifier dans vos factures,
12 ou en tout cas, tous types de factures confondus,
13 cartes de crédit, et caetera, de retracer la preuve
14 du paiement de ce voyage?

15 R. Très bien. Très bien.

16
17 59E-40 : Vérifier tout type de factures pour
18 retracer une preuve de paiement du
19 voyage en Floride du 20 mars 2008

20
21 (14:33:49)

22 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

23 Q. **[27]** Et je trouve ça déjà quand même incroyable que
24 vous ne pouviez même pas être capable d'affirmer
25 aujourd'hui que vous avez payé. Et c'est peut-être

1 possible que monsieur Catania a payé votre voyage.
2 C'est quand même incroyable, vous n'êtes pas
3 capable d'être certain que vous avez payé. Et si
4 vous n'avez pas payé, c'est quoi les implications
5 de ça?

6 R. Bon, un des mystères puis je l'avais mentionné
7 également à mes avocats, c'est que ce que j'avais
8 vu dans la divulgation c'est un voyage de retour
9 d'American Airlines qui semble être payé par la
10 compagnie Catania. Alors, normalement quand je
11 prends un voyage surtout si je suis avec ma fille
12 dans un congé scolaire et j'ai toujours payé mes
13 voyages quand je vais en Floride. C'est que je
14 prends un billet aller... aller-retour.

15 Alors, pour moi c'est un mystère que
16 j'avais seulement dans la divulgation une facture
17 de retour seulement, un « one way » pour le retour.
18 C'est pour ça que c'est un mystère. Je vous dis
19 également, Monsieur Lachance, que depuis que j'ai
20 vu ça dans la divulgation, bien avant la Commission
21 évidemment, depuis les événements de Contrecoeur,
22 j'ai, j'ai.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[28]** Quand vous faites référence à la divulgation,
25 juste pour qu'on soit clair, c'est celle que vous

1 avez eue dans le cadre de votre dossier...

2 R. Oui.

3 Q. **[29]** ... devant la cour?

4 R. Oui.

5 Q. **[30]** Parfait. Je comprends.

6 R. J'ai consulté mon agent de voyage pour voir qu'est-
7 ce qui aurait pu se passer et puis elle a de la
8 misère à trouver de l'information, elle a changé de
9 bureau d'agent de voyage et elle a essayé depuis ce
10 temps-là de mettre la main sur mes vieux dossiers
11 d'où elle était avant. Mais je, je vais suivre
12 évidemment l'engagement de la Commission pour
13 continuer la recherche et vous donner une réponse,
14 une réponse claire là-dessus.

15 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

16 Q. **[31]** Donc, on comprend que là c'est essentiellement
17 un voyage personnel et présentement vous ne pouvez
18 pas confirmer que vous l'avez payé?

19 R. Je suis incapable actuellement avec les recherches
20 que j'avais déjà faite suite à la divulgation de
21 confirmer effectivement que je l'ai payé.

22 Q. **[32]** Et que c'est un voyage essentiellement
23 personnel?

24 R. Et c'est un voyage personnel, c'est ça.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[33]** Et non plus vous pouvez confirmer par la trace
3 de papiers, mais même votre souvenir n'est pas
4 clair sur ce point-là, c'est ce que je comprends?

5 R. Mon souvenir n'est pas clair non plus, c'est ça.

6 Q. **[34]** O.K. On ne passera pas à travers toutes les
7 étapes du dossier Faubourg Contrecoeur, mais
8 quelques petits points que je veux adresser avec
9 vous, Monsieur Zampino. Quel était votre rôle vous
10 à titre de président du comité exécutif dans la
11 gestion, le déroulement, là, de façon générale de
12 ce dossier? Quel rôle deviez-vous avoir comme
13 président du comité exécutif officiellement?

14 R. Moi, j'avais un rôle, j'avais la responsabilité
15 comme j'ai déjà mentionné au niveau, au niveau du
16 comité exécutif de plusieurs dossiers, dont les
17 paramunicipales, en ce qui a trait spécifiquement
18 au dossier du Faubourg Contrecoeur. J'avais un rôle
19 fonctionnel, structurel politique de suivi de
20 dossiers, celui que...

21 Q. **[35]** Aviez-vous un rôle d'organisation, de
22 planification de gestion au niveau du quotidien du
23 dossier?

24 R. Pas du tout. Ça relevait clairement de la Société
25 d'habitation et de développement de Montréal et son

1 conseil d'administration évidemment.

2 Q. **[36]** Donc, essentiellement de monsieur Martial
3 Fillion à l'époque également?

4 R. Martial Fillion et son conseil d'administration,
5 c'est ça.

6 Q. **[37]** J'aimerais peut-être vous amener à l'autre
7 section, Madame Blanchette, de l'onglet 05,
8 l'onglet 5. Si vous me donnez deux petites
9 secondes, je m'excuse. Je vais vous demander
10 d'aller à, donc à l'agenda de monsieur Zampino en
11 date du treize (13) avril deux mille sept (2007),
12 je n'ai pas la page, mais dans l'onglet 5, ils sont
13 par ordre chronologique, donc, vous devriez vous
14 retrouver relativement facilement.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Alors, c'est à la page 33.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[38]** Merci. À la page 33, en date du treize (13)
19 avril deux mille sept (2007), il y a à votre
20 agenda, et je pense qu'on est dans le processus
21 d'octroi de Faubourg Contrecoeur, une rencontre qui
22 est planifiée au 357C qui est maintenant un endroit
23 qui est familier à la Commission, et c'est indiqué
24 Faubourg Contrecoeur - dossier Contrecoeur.
25 Expliquez-moi quel était l'objet de votre présence-

1 là au 357C puis avec qui vous êtes allé là, compte
2 tenu de ce que vous venez de dire par rapport à
3 votre implication?

4 R. Mon souvenir c'est que je n'étais pas à cette
5 rencontre du quatorze (14), du treize (13) avril
6 deux mille sept (2007).

7 Q. **[39]** Donc, l'indication treize (13) avril deux
8 mille sept (2007), douze heures (12 h 00) à douze
9 heures trente (12 h 30)... une heure trente
10 (1 h 30) au Faubourg Contrecoeur, pas au Faubourg
11 Contrecoeur, au 357C pour dossier Contrecoeur, vous
12 dites qu'elle a été erronée?

13 R. Bien je vous dis qu'elle est, je ne vous dis pas
14 qu'elle est erronée, je vous dis que moi je n'étais
15 pas présent à cette rencontre-là, et la raison pour
16 laquelle je ne suis pas présent à cette rencontre-
17 là, c'est que moi, les rencontres que j'ai faites
18 au 357c pour faire le suivi du dossier à
19 Contrecoeur avec les professionnels dans le dossier
20 ont débuté au mois de mai. J'ai fait... il y avait
21 quatre rencontres de planifiées dont moi j'ai
22 participé à trois rencontres, c'était trois
23 rencontres où on a demandé ma présence ainsi que
24 celle de monsieur Maciocia qui avait la
25 responsabilité de tout le volet habitation sur ce

1 dossier. Alors, moi, c'est à partir du mois de mai
2 que j'ai commencé à participer à ces rencontres. Je
3 vois, ce que vous avez à l'agenda, dans le
4 document... dans le document que la Commission a
5 déposé pour les rencontres du 357, mon nom
6 n'apparaît pas non plus à cette date-là, là, du
7 treize (13) avril deux mille sept (2007).

8 Q. [40] O.K. Alors expliquez-moi d'abord, on va
9 prendre la question sur un autre angle, pour quelle
10 raison vous avez commencé à assister à de telles
11 rencontres à partir du mois de mai? Je vais juste
12 peut-être vous donner quelques dates pour vous
13 situer dans le Faubourg Contrecoeur. Le vingt et un
14 (21) mars deux mille sept (2007), il y a le choix
15 de Catania qui est maintenant officialisé, mais il
16 y a encore quelques questions dans ce dossier-là,
17 dont un prêt qui va être accordé le vingt et un
18 (21) août deux mille sept (2007), à Catania, de
19 quatorze millions de dollars (14 M\$), je crois, si
20 je ne me trompe pas dans mes chiffres. Donc,
21 j'aimerais savoir pourquoi, à partir du mois de
22 mai, le président du comité exécutif commence à
23 s'impliquer dans ce dossier-là alors que vous avez
24 expliqué qu'il était, là, géré par une autre
25 instance?

1 R. Je me rappelle que j'ai eu une rencontre avec
2 Martial Fillion, au mois d'avril. Vous savez,
3 Martial Fillion faisait des rencontres à mon bureau
4 pour environ... au mois, là, des fois, dépendamment
5 des dossiers, ça peut peut-être aux trois semaines,
6 parfois aux cinq semaines et puis Martial Fillion,
7 évidemment, qui avait cette responsabilité du suivi
8 du dossier, pour Contrecoeur, m'avait demandé, lors
9 d'une rencontre, je crois, à quelque part au mois
10 d'avril, c'est pour ça que je vous dis que c'est à
11 partir du mois de mai que j'ai commencé à assister.
12 Monsieur Fillion m'a dit : « Il y a des dossiers
13 d'importance de suivi qui concernent directement la
14 Ville, notamment toute la question des actes
15 notariés », il semblait y avoir beaucoup de
16 problèmes et il y avait également le conseil
17 municipal qui avait déjà demandé à l'Office de
18 consultation publique de Montréal de faire une
19 consultation là-dessus, alors, il m'avait demandé,
20 évidemment, d'être présent à des rencontres de
21 suivi suite au dépôt de ce rapport. Il y avait des
22 dossiers, aussi, concernant le plan de circulation.
23 Dans ce dossier, il voulait que Cosmo Maciocia ou
24 moi intervienne auprès de notre collègue Luis
25 Miranda parce que ça touchait en partie son

1 arrondissement. Alors, il m'a tout simplement dit
2 que le dossier évolue, il évolue bien, sauf qu'il a
3 voulu que ma présence et la présence de Cosmo
4 Maciocia, à ces rencontres de suivi, puissent
5 faciliter, évidemment, la continuité du dossier.
6 Alors, mon rôle...

7 Q. **[41]** Et ça, c'est les rencontres que vous
8 mentionnez au mois de mai deux mille sept (2007) où
9 votre nom apparaît, là, sur la liste du 357c, avec
10 les acteurs du Faubourg, c'est ça?

11 R. C'était des rencontres officielles de suivi, c'est
12 ça.

13 Q. **[42]** Alors, je vais vous demander l'onglet 6, la
14 page 5, Madame Blanchette, s'il vous plaît. C'est
15 le tableau, là, ce ne sera pas une surprise pour
16 vous, c'est le tableau qui a été déposé devant la
17 Commission concernant le relevé des rencontres au
18 357c qui ont été expliquées par monsieur
19 l'enquêteur Éric Roy. À la page 5, la première
20 fois, vous apparaissez, effectivement, c'est le
21 vingt-deux (22) mai. Alors, s'il s'agit de
22 rencontres officielles de suivi de dossiers,
23 expliquez-moi qu'est-ce que...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Le dix-huit (18) mai, Maître.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Le dix-huit (18) mai, la première? Vous avez tout à
3 fait raison. Donc, le dix-huit (18) mai, on est
4 quand même en mai et ma question... non, le dix-
5 huit (18) mai, c'est la rencontre avec madame
6 Beauchamp, Madame la Juge, on en a déjà traité en
7 public. Donc, celle à laquelle je fais référence,
8 c'est le vingt-deux (22) mai. Vous allez
9 m'expliquer la présence de Bernard Trépanier dans
10 une rencontre officielle de suivi de Faubourg
11 Contrecoeur, alors qu'il n'est même plus directeur
12 du financement officiellement.

13 R. Alors, comme je vous ai expliqué, au mois d'avril,
14 monsieur Fillion me demande de participer à ces
15 rencontres avec monsieur Maciocia. Je me rappelle
16 que c'était la première rencontre où j'ai assisté.
17 Monsieur Maciocia ne pouvait pas assister à cette
18 rencontre...

19 Q. **[43]** Non, mais là, on parle de monsieur Trépanier.

20 R. Oui, j'y arrive...

21 Q. **[44]** Quelle est la raison de la présence de
22 monsieur Trépanier?

23 R. Monsieur Trépanier n'avait absolument rien à faire
24 à cette réunion-là. Quand je me suis présenté à
25 cette réunion, Madame la Présidente, j'ai dit

1 clairement ou j'ai demandé clairement à monsieur
2 Trépanier qu'est-ce qu'il faisait à cette
3 rencontre, c'était une rencontre de suivi
4 officielle dans le dossier du Faubourg Contrecoeur.
5 Monsieur Trépanier m'a tout simplement répondu
6 qu'il était dans le coin, il venait seulement
7 saluer les personnes, c'est des personnes qu'il
8 connaissait, je lui ai dit, avec beaucoup de
9 fermeté que ce n'était pas sa place. Je pense qu'il
10 a pris un café et puis il a quitté la rencontre,
11 alors...

12 Q. **[45]** O.K., prochaine question, Monsieur Zampino...

13 R. Oui.

14 Q. **[46]** Nous voyons, le douze (12) juin deux mille
15 sept (2007) exactement les mêmes personnes qu'à la
16 rencontre précédente, et là monsieur Trépanier
17 passe encore, par hasard, au 357C? Qu'est-ce qu'il
18 fait là?

19 R. Je n'étais pas présent à la rencontre du douze (12)
20 juin...

21 Q. **[47]** Alors, malgré le fait que votre nom apparaît
22 sur la liste, vous n'êtes pas là?

23 R. Mon nom apparaît sur la liste, mais vous avez
24 également accès à mon agenda. Mon agenda...

25 Q. **[48]** Oui. C'est parce que tantôt, dans votre

1 agenda, il y a une présence qui n'est pas là...

2 R. Oui.

3 Q. **[49]** Qui est là, qui ne devrait pas être là, alors
4 peut-être qu'il y a des choses qui devraient être
5 là qui ne le sont pas. Alors, ne vous référez pas à
6 votre agenda, parce que vous nous dites vous-même
7 qu'il est erroné. Alors on va...

8 R. Parfait.

9 Q. **[50]** On va tenir ça pour acquis pour votre réponse.
10 Ma question est la suivante : pourquoi votre nom
11 apparaît là, à ce moment-là?

12 R. Alors, ma réponse est la suivante. Je vous ai déjà
13 dit, il y a quelques minutes, que moi j'ai
14 participé à trois rencontres, dont deux avec
15 monsieur Maciocia et une avec monsieur... Deux avec
16 monsieur Maciocia, et dont la première où monsieur
17 Maciocia ne pouvait pas être présent.

18 Q. **[51]** D'accord. Et c'est celle qu'on...

19 R. Celle du deux (2) juin, celle du douze (12) juin,
20 je n'étais pas présent.

21 Q. **[52]** Parfait.

22 R. C'est ça que je vous dis.

23 Q. **[53]** D'accord. Alors, les autres rencontres sont au
24 357C également, j'imagine?

25 R. Quand vous dites les autres...

1 Q. **[54]** Vous dites trois rencontres.

2 R. Oui. Les trois rencontres officielles...

3 Q. **[55]** Parfait.

4 R. ... au 357C...

5 Q. **[56]** Vingt-neuf (29) août deux mille sept (2007).

6 R. Oui.

7 Q. **[57]** Monsieur Maciocia est présent, et monsieur
8 Trépanier encore une fois.

9 R. Bon.

10 Q. **[58]** Est-ce que c'est une rencontre où vous étiez,
11 cette fois-là? Parce que votre nom apparaît sur la
12 liste.

13 R. Oui. J'étais présent à cette rencontre, et
14 effectivement j'ai croisé encore monsieur
15 Trépanier, et je n'étais pas du tout heureux de le
16 voir encore présent. Je l'ai pris à part avec
17 Martial Fillion pour demander qu'est-ce qu'il
18 faisait là. Qu'est-ce qu'il faisait là. Il m'a tout
19 simplement répondu la même chose : c'était juste
20 pour prendre un café. J'ai dit, « Monsieur
21 Trépanier, vous n'avez pas de place ici, vous ne
22 faites pas partie de ce groupe de suivi, vous
23 n'avez aucun rôle, et j'aimerais que vous
24 quittiez », ce qu'il a fait.

25 Q. **[59]** Ce que je m'explique mal, Monsieur Zampino,

1 vous allez peut-être pouvoir éclairer ma lanterne,
2 c'est un club privé. On ne peut pas y accéder à
3 moins d'être invité par un membre. Est-ce qu'il
4 vous a dit qui l'avait autorisé à venir rentrer, se
5 joindre à votre groupe et prendre un café?

6 R. Je... Moi je lui ai... Je l'ai pris à part avec
7 monsieur Fillion, parce que j'avais compris que
8 c'était à la demande de monsieur Fillion qu'il
9 était présent.

10 Q. **[60]** O.K.

11 R. Alors, moi je ne peux pas vous le confirmer, c'est
12 ce qu'il m'a dit à ce moment-là.

13 Q. **[61]** La liste qui est présentée devant la
14 Commission, et qui fait l'objet, qui est à la base
15 du tableau, c'est la liste de réservations qui est
16 faite par le membre, et les noms qui sont donnés
17 par le membre comme tel. Donc, il faut que le nom
18 de monsieur Trépanier ait été annoncé par monsieur
19 Catania, qui est le membre qui invite, je crois, je
20 ne veux pas me tromper, oui, Paolo Catania. Avez-
21 vous demandé à monsieur Catania pour quelle raison
22 il avait inscrit monsieur Trépanier?

23 R. Non, je n'ai pas demandé à monsieur Catania.

24 Q. **[62]** Parfait. Alors, donc vous avez réprimandé une
25 fois de plus monsieur Trépanier à ce moment-là.

1 R. Tout à fait.

2 Q. **[63]** Vingt-cinq (25) septembre deux mille sept
3 (2007). Toujours les mêmes acteurs, toujours,
4 j'imagine, en fonction du Faubourg Contrecoeur,
5 parce que ce sont les gens officiels, et monsieur
6 Trépanier est encore là pour prendre un café. Le
7 café au 357 semble assez goûteux.

8 R. Je peux vous dire que monsieur Trépanier n'était
9 pas présent à cette troisième rencontre. Je lui
10 avais servi deux avertissements, et monsieur
11 Trépanier n'était pas présent à la troisième
12 rencontre. Ça, je peux vous le garantir.

13 Q. **[64]** Mais vous étiez là. Cette rencontre-là, quand
14 votre nom apparaît, ça c'est exact.

15 R. Moi j'étais là, à cette rencontre, oui.

16 Q. **[65]** O.K.

17 R. Je vous dis, j'ai participé à trois rencontres au
18 357, qui sont des rencontres officielles de suivi.

19 Q. **[66]** Parfait.

20 R. Et d'ailleurs, cette rencontre-là, comme la
21 précédente, a servi beaucoup pour discuter des
22 recommandations de l'Office de consultation de
23 Montréal sur le dossier, où, évidemment, on
24 demandait beaucoup de modifications au projet, et
25 ce qui a suivi également ces rencontres, c'est des

1 rencontres que moi j'ai organisées avec monsieur
2 Maciocia, avec les représentants des
3 arrondissements, avec les gens des travaux publics,
4 à la fois une rencontre sur le plan de circulation,
5 une autre rencontre en présence d'André Lavallée,
6 responsable de l'urbanisme, pour faire tout le
7 suivi du rapport de l'Office de consultation
8 publique. Et ces rencontres ont eu lieu,
9 évidemment, à l'hôtel de ville de Montréal.

10 Ces rencontres, Madame la Présidente, il
11 n'y avait rien de secret dans les rencontres que
12 Cosmo Maciocia et moi avions faites au 357. C'était
13 le choix, j'imagine, je ne sais pas si c'est de
14 Martial Fillion de passer par Paolo Catania pour
15 faire ça au 357, ce n'est pas moi qui ai demandé de
16 les faire là, il y a toujours une question de
17 salle, mais vous me parlez de Bernard Trépanier, on
18 aurait pu faire ces rencontres de suivi à l'hôtel
19 de ville de Montréal si on avait des salles de
20 libres ou au bureau de la SHDM s'ils avaient des
21 salles de libres. C'est clair que monsieur
22 Trépanier n'aura jamais été à ces réunions.

23 Q. [67] Vous avez, je vais vous demander de retourner
24 à l'onglet 5, Madame Blanchette, deux petites
25 secondes et nous donner la date du vingt-deux (22)

1 mai deux mille cinq (2005), c'est une rencontre que
2 vous venez de confirmer, elle apparaît
3 effectivement à votre agenda. Donc, je vais vous le
4 montrer et elle apparaît sous la même forme,
5 inscrit de la même façon que celle du treize (13)
6 avril deux mille sept (2007) dont vous niez
7 l'existence, on s'entend, vous avez dit que vous
8 n'avez pas participé le treize (13) avril deux
9 mille sept (2007). Le vingt-deux (22) mai, regardez
10 le vingt-deux (22) mai?

11 R. J'attends, je ne la vois pas.

12 Q. **[68]** Deux mille sept (2007), je suis toujours en
13 deux mille sept (2007) on s'entend. Donc, vingt-
14 deux (22) mai deux mille sept (2007), ça c'est le
15 vingt-six (26) novembre. Merci. Alors, on a vu
16 tantôt à votre agenda, treize (13) avril deux mille
17 sept (2007)...

18 R. Oui.

19 Q. **[69]** ... dossier Contrecoeur, même forme
20 d'inscription, 357C, vous dites que celle du treize
21 (13) avril deux mille sept (2007) n'a jamais eu
22 lieu c'est exact?

23 R. Exact.

24 Q. **[70]** Alors, et celle du vingt-deux (22) mai tantôt
25 vous l'avez confirmée. Donc, cette entrée-là à

1 votre agenda elle est correcte?

2 R. Oui. J'ai été, ça ça a été la première rencontre de
3 suivi...

4 Q. **[71]** Parfait.

5 R. ... avec ce groupe de professionnels dans le
6 dossier incluant Martial Fillion.

7 Q. **[72]** Donc, l'entrée à l'agenda elle est correcte?

8 R. Celle-là, oui.

9 Q. **[73]** Parfait. Si on revient à l'onglet 6, on fait
10 un petit exercice d'acrobatie. Dans le tableau des
11 rencontres au 357C, il y a des rencontres le douze
12 (12) février deux mille sept (2007), vingt (20)
13 février deux mille sept (2007), vingt-sept (27)
14 février deux mille sept (2007), on va y revenir,
15 Monsieur Zampino, treize (13) mars deux mille sept
16 (2007), vingt-deux (22) mars deux mille sept
17 (2007), trois (3) avril deux mille sept (2007),
18 treize (13) avril deux mille sept (2007), vingt-
19 quatre (24) avril deux mille sept (2007) et le
20 quatre (4) mai deux mille sept (2007), nous sommes
21 en plein coeur du processus de Faubourg
22 Contrecoeur.

23 Je vous explique. À toutes ces rencontres,
24 nous voyons les noms de, on peut prendre celle du
25 douze (12) février deux mille sept (2007) si vous

1 voulez comme exemple, là, parce qu'à toutes ces
2 rencontres-là et vous le vérifierez si vous voulez,
3 nous avons les mêmes acteurs, Martial Fillion,
4 Daniel Gauthier, Michel Lalonde, Rosaire Sauriol,
5 Bernard Trépanier et quelqu'un qui est indiqué
6 comme étant autre nom.

7 Donc, ce que vous nous dites c'est qu'à
8 celle du treize (13) avril deux mille sept (2007)
9 qui apparaît à votre agenda, mais qui apparaît sous
10 la cote autre nom au 357C, vous n'êtes pas la
11 personne qui se cache derrière cet autre nom-là?

12 R. Celle du, vous dites celle...

13 Q. **[74]** Treize (13) avril deux mille sept (2007)?

14 R. Je n'étais pas présent à celle du treize (13) avril
15 deux mille sept (2007).

16 Q. **[75]** Donc, ce que vous nous dites c'est que malgré
17 le fait qu'il y en a une à votre agenda que vous ne
18 confirmez pas, vous n'êtes pas la personne qui se
19 cache derrière la mention autre nom?

20 R. Non, et d'ailleurs je vois également le nom de
21 Rosaire Sauriol, je ne me rappelle pas d'avoir
22 participé à une rencontre de suivi officiel sur le
23 dossier, sur le dossier de Contrecoeur avec Rosaire
24 Sauriol. Si je vous dis, si je vous dis, mon
25 souvenir c'est que j'ai une rencontre en avril avec

1 Martial Fillion et il me demande de, il me demande
2 de...

3 Q. **[76]** De vous joindre?

4 R. ... de participer à ces rencontres de suivi à
5 partir du mois de mai, il y avait quatre
6 rencontres, il y en a trois à laquelle j'ai pu
7 participer et la première Cosmo ne pouvait pas être
8 présent et il était présent avec moi sur les deux
9 autres et j'ai aucun souvenir d'être présent à
10 celle du mois de juin.

11 Q. **[77]** Un autre facteur constant ou récurrent dans
12 toutes ces rencontres-là c'est la présence de
13 monsieur Trépanier. Est-ce qu'à un certain moment
14 monsieur Trépanier de vous, avec vous de son
15 implication ou de sa présence lors de ces réunions-
16 là au 357C?

17 R. Jamais. J'ai, écoutez, j'ai appris pas seulement
18 par la divulgation à la Commission de cette liste,
19 mais à la divulgation officielle dans le dossier du
20 dossier Contrecoeur, sa présence à plusieurs
21 réunions. Je l'ignore complètement et il ne m'en a
22 pas parlé.

23 Q. **[78]** Et quand vous l'avez confronté lors de votre
24 première présence le vingt-deux (22) mai deux mille
25 sept (2007) et qu'il était présent, sa seule

1 réaction face à vous était qu'il passait par hasard
2 prendre un café?

3 R. C'est ce qu'il m'a dit. C'est ce qu'il m'a dit, il
4 a été pris de court, il n'a pas aimé, évidemment,
5 mon intervention. Je lui ai dit clairement, j'ai
6 dit: « Monsieur Trépanier », Bernard, j'ai dit:
7 « Bernard, ce n'est pas votre place ici, qu'est-ce
8 que vous faites ici »? « Je viens tout simplement
9 prendre un café ». C'est ce qu'il m'a dit. Alors,
10 je lui ai dit clairement qu'il ne doit pas assister
11 à ces rencontres, c'est des rencontres officielles
12 de suivi dans le dossier du Faubourg Contrecoeur,
13 là, ce n'était pas une... ce n'était pas un brunch
14 ou un petit déjeuner amical.

15 Q. **[79]** Et quand vous l'avez revu, la fois d'ensuite,
16 là, et vous l'avez de nouveau sermonné d'être
17 présent, c'est exact?

18 R. Oui. Oui et c'était...

19 Q. **[80]** Et avez-vous eu... parce que vous avez déjà
20 répondu, mais c'est pour une prémisse à ma
21 question, donc, avez-vous eu par contre, par la
22 suite, l'occasion d'en rediscuter avec lui?

23 R. Depuis?

24 Q. **[81]** Bien, suite à ça, là, parce qu'entre deux
25 mille sept (2007) et aujourd'hui, il y a eu du

1 temps, donc, après... vous le sermonnez une
2 première fois le vingt-deux (22) mai?

3 R. Oui.

4 Q. **[82]** Il quitte. Il y a une rencontre qui se produit
5 où il est marqué sur le registre, mais vous dites
6 qu'il n'était pas là. Il y a une troisième
7 rencontre où il est présent et vous le sermonnez à
8 nouveau. Il quitte. Suite à ces deux rencontres-là
9 où il était présent, avez-vous l'occasion d'en
10 rediscuter avec lui du fait de sa présence?

11 R. Oui, je l'ai sermonné la deuxième fois que je l'ai
12 vu; il n'était pas présent à la troisième fois et
13 pour répondre à votre question, non, je ne lui ai
14 plus reparlé de ce dossier-là depuis. Il n'était
15 pas dans le portrait du Faubourg Contrecoeur.

16 Q. **[83]** On a esquissé un peu la question, tout à
17 l'heure, cet avant-midi, quand nous étions en
18 publication. Je n'ai pas approfondi parce que je
19 voulais le faire avec vous en non-publication.
20 Quels sont vos liens avec monsieur Martial Fillion?
21 Comment vous l'avez connu? Sans faire tout le...
22 juste les grands highlights, s'il vous plaît, de
23 vos rencontres.

24 R. Je l'ai connu surtout quand il était chef de
25 cabinet du maire de Montréal, monsieur Gérald

1 Tremblay. J'ai déjà mentionné que c'est lui qui a,
2 à toutes fins pratiques, confectionné la plate-
3 forme électorale pour le Parti UCIM en deux mille
4 un (2001). Je l'avais peut-être croisé... peut-être
5 cinq ans auparavant. Moi, j'avais le rôle de...
6 bien, j'étais maire de Saint-Léonard et on avait
7 une conférence de presse où on avait reçu le
8 ministre Claude Ryan pour annoncer un projet dans
9 le programme des infrastructures à Saint-Léonard.
10 C'était peut-être la première fois que je l'ai
11 connu, mais principalement, mes relations avec lui,
12 de façon professionnelle, ont débuté quand il a été
13 embauché par le maire pour agir à titre de chef de
14 cabinet et j'ai connu beaucoup, évidemment, son
15 épouse, qui était Francine Sénécal et qui était
16 vice-présidente du comité exécutif avec moi ou au
17 comité exécutif...

18 Q. **[84]** Et vous lui faisiez suffisamment confiance à
19 une certaine époque pour discuter avec lui de vos
20 orientations politiques. Je vais référence au
21 centre ...board de deux mille sept (2007), il était
22 présent?

23 R. Oui. Oui...

24 Q. **[85]** O.K.

25 R. ... c'est quelqu'un qui avait une excellente... ce

1 que j'appelle une bonne tête politique, un bon pif
2 politique, comme on dit en bon français...

3 Q. **[86]** O.K., avez-vous eu un rôle à jouer dans sa
4 nomination à la SHDM?

5 R. Pas du tout.

6 Q. **[87]** Avez-vous eu un rôle de recommandation? Est-ce
7 que vous avez été... avez-vous donné un bon mot
8 pour lui?

9 R. Ce que je me rappelle de... des événements qui ont
10 suivi son départ à... comme chef de cabinet, c'est
11 que le maire, pour des raisons qui sont les
12 siennes, évidemment, a décidé de mettre fin à son
13 contrat. Je me rappelle, le seul souvenir que j'ai
14 c'est que je crois que le maire avait parlé à Guy
15 Coulombe, dans le temps, qui était directeur
16 général. Guy Coulombe m'avait dit qu'il regardait,
17 dans le giron de la Ville, pour voir s'il n'y avait
18 pas une place où on pouvait intéresser monsieur
19 Fillion et...

20 Q. **[88]** Et est-ce que ce cette question-là est venue
21 sur la table, à ce moment-là?

22 R. Si elle est venue sur la table...

23 Q. **[89]** De la SHMD, est-ce que c'était dans l'air du
24 temps?

25 R. Oui, moi, j'ai compris que monsieur Fillion, lui-

1 même, s'intéressait par le poste de directeur
2 général à la SHDM, qui, à ce moment-là, si je ne me
3 trompe pas, était disponible. Alors, là, le conseil
4 d'administration...

5 Q. **[90]** Mais, moi, dans le fond, le sens de ma
6 question, Monsieur Zampino...

7 R. Oui.

8 Q. **[91]** ... parce que là vous m'expliquez le
9 processus.

10 R. Oui.

11 Q. **[92]** Je vous en remercie, mais le sens de ma
12 question : avez-vous eu une implication quelconque,
13 que ce soit officiellement ou officieusement, est-
14 ce que vous avez cautionné, recommandé, suggéré,
15 appuyé, prenez les synonymes que vous voulez, mais
16 je veux savoir, avez-vous eu quelque chose à faire
17 dans la nomination de monsieur Martial Fillion...

18 R. À part...

19 Q. **[93]** ... ne serait-ce que de donner un bon mot pour
20 lui?

21 R. Non. À part de... à part d'avoir assisté au comité
22 exécutif et voté sur une résolution pour le
23 recommander au conseil d'administration de la SHDM,
24 ça s'est limité à ça.

25 Q. **[94]** Donc, ça s'est limité à votre rôle officiel de

1 président du comité exécutif.

2 R. Exactement.

3 Q. **[95]** Parfait. Monsieur Fillion est venu
4 témoigner... non, monsieur Fillion n'est pas venu
5 témoigner, je suis désolée. Monsieur Lalonde est
6 venu témoigner concernant monsieur Fillion. Il a
7 mentionné la chose suivante, il lui dit... il nous
8 a raconté à la Commission que Martial Fillion lui
9 avait mentionné que son contact dans Faubourg
10 Contrecoeur était Frank Zampino. Qu'est-ce qu'il a
11 voulu dire par là?

12 R. Bien, est-ce qu'on... « contact », je ne comprends
13 pas le... qu'est-ce que...

14 Q. **[96]** Bien, je vous demande, est-ce que vous y voyez
15 une explication? Monsieur Lalonde est venu dire que
16 Martial Fillion lui a dit que son contact dans
17 Faubourg Contrecoeur était Frank Zampino.

18 R. La seule chose...

19 Q. **[97]** Et nous avons des...

20 R. La seule chose que je peux vous dire là-dessus,
21 c'est que Martial Fillion, par rapport à mes
22 fonctions au niveau des paramunicipales, avait des
23 rencontres à tous les mois, des rencontres dites
24 statutaires avec moi. Il relevait de façon un peu
25 plus officielle de Cosmo Maciocia pour tout le

1 volet « habitation », mais évidemment j'avais des
2 rencontres avec lui et parfois avec lui et monsieur
3 Maciocia quand ça touchait des dossiers... des
4 dossiers d'habitation. Mais, monsieur... monsieur
5 Fillion relevait de son conseil d'administration.
6 Il prenait ses ordres du conseil d'administration
7 et le seul lien... Je ne sais pas, quand monsieur
8 Lalonde parle de contact, le seul lien qu'il avait
9 avec... avec moi, c'était le lien... le lien
10 fonctionnel ou structurel entre la SHDM et la Ville
11 de Montréal. Alors, il venait faire des
12 présentations régulières sur certains grands
13 dossiers au comité exécutif. Et vue que les
14 paramunicipales étaient de mes responsabilités,
15 bien forcément, pour se rendre au comité exécutif,
16 il devait passer par moi, au même titre que le
17 directeur des finances passait par moi pour ses
18 présentations, et caetera.

19 Q. [98] O.K. Donc, selon votre réponse, Monsieur
20 Zampino, quand monsieur Fillion s'adresse à
21 monsieur Lalonde et vous désigne comme contact, ce
22 qu'il veut dire, c'est dans le fond votre position
23 officielle, vos fonctions officielles qu'il désigne
24 comme contact.

25 R. Bien, absolument, c'est le lien...

1 Q. **[99]** Parfait.

2 R. ... le lien fonctionnel entre la SHDM et la Ville
3 de Montréal.

4 Q. **[100]** Alors, expliquez-moi. Madame Toupin, Isabelle
5 Toupin qui est locataire dans le dossier de
6 Faubourg Contrecoeur est venue témoigner. Elle a
7 expliqué que, selon la preuve dont vous avez
8 sûrement eu divulgation, la preuve révélait que
9 lors des séances du conseil d'administration à la
10 SHDM, monsieur Fillion indiquait qu'il fallait
11 qu'il se réfère à vous pour certaines décisions
12 lorsque les membres du conseil n'étaient pas
13 d'accord. Est-ce qu'il y a une explication à ça?

14 R. Moi, je n'en ai pas d'explication là. Je ne suis
15 pas présent aux réunions du conseil
16 d'administration.

17 Q. **[101]** Est-ce que c'est exact que monsieur Fillion
18 devait se... monsieur Fillion devait se référer à
19 vous lorsqu'il y avait des problèmes au moment de
20 décisions du conseil de la SHDM?

21 R. Quand monsieur Fillion me rencontrait, il ne me
22 rencontrait pas pour me dire qu'il était envoyé par
23 le conseil d'administration parce qu'il y a des
24 problèmes et il doit se référer à moi. J'ai des
25 rencontres statutaires avec lui. Il arrive avec un

1 ordre du jour et puis on discute de dossiers qui
2 touchent... qui touchent intimement la Ville de
3 Montréal. Si ça relève strictement de la gestion
4 quotidienne de la SHDM, il n'a pas besoin de venir
5 à la Ville de Montréal, alors...

6 Q. **[102]** Donc, est-ce que monsieur Fillion avait, dans
7 le cadre de ses fonctions à la SHDM et plus
8 particulièrement dans le cadre du traitement du
9 dossier Faubourg Contrecoeur, est-ce qu'il avait
10 des comptes à vous rendre? Est-ce qu'il devait se
11 rapporter à vous?

12 R. Non, il n'avait pas à se rapporter à moi, les... Il
13 devait se rapporter d'abord au comité exécutif pour
14 venir, si on parle spécifiquement du dossier du
15 Faubourg Contrecoeur, pour présenter, d'abord et
16 avant tout, son plan... son plan d'affaires. Vous
17 savez, la Ville de Montréal avait un engagement
18 très important qui était l'opération quinze mille
19 (15 000) logements, cinq mille (5 000) dans le
20 premier mandat, quinze mille (15 000) dans le
21 deuxième mandat. Monsieur Fillion, au nom de la
22 SHDM, avait... avait pour cet engagement de
23 l'administration, un défi de taille. Alors, il
24 subissait beaucoup de pression, évidemment, de
25 Cosmo Maciocia, qui devait livrer ces quinze mille

1 (15 000) logements, dont une grande partie
2 abordable, alors c'est ça le lien.

3 Le lien, dans le fond, ce sont les
4 engagements de l'administration, et comme j'ai déjà
5 mentionné en réponse à une autre question, moi, mon
6 rôle, je suis un peu le chien de garde de ces
7 grands dossiers qui doivent aboutir. On doit être
8 là pour s'assurer que les administrations, les
9 directions au niveau de la Ville, adoptent des
10 calendriers pour qu'on puisse livrer nos
11 engagements. C'est ça mon rôle comme président du
12 comité exécutif.

13 Q. **[103]** Donc, si je comprends bien votre réponse,
14 monsieur Fillion n'avait pas de comptes à vous
15 rendre.

16 R. Bien, pas du tout.

17 Q. **[104]** Parfait.

18 R. Il rendait des comptes à son conseil
19 d'administration.

20 Q. **[105]** Qui est monsieur Michel Doyon?

21 R. Il était vérificateur de la Ville de Montréal
22 jusqu'en... Bien, jusqu'à mon départ. Je pense que
23 quand j'ai quitté, en deux mille huit (2008), il
24 avait fait le rapport de cette année-là, alors,
25 de...

1 Q. **[106]** Si je vous dis qu'il a quitté plutôt au mois
2 de juin deux mille neuf (2009), est-ce que c'est
3 possible?

4 R. Oui, parce qu'il était encore là quand j'ai quitté,
5 effectivement.

6 Q. **[107]** Parfait.

7 R. Alors, il était là pour la durée de mon passage à
8 la Ville de Montréal.

9 Q. **[108]** Et monsieur Doyon, vous êtes au courant qu'il
10 est, en tant que vérificateur, l'ancien
11 vérificateur de la Ville de Montréal, ou à cette
12 époque-là il était le vérificateur de la Ville de
13 Montréal, il est le signataire du rapport du
14 vérificateur dans Faubourg Contrecoeur. Est-ce que
15 vous êtes au courant de ça?

16 R. Oui. Il s'occupait de la vérification aussi de la
17 SHDM. C'est ça. Vous dites qu'il a été signataire
18 du rapport...

19 Q. **[109]** De vérification au niveau du dossier de la
20 SHDM et de Faubourg Contrecoeur.

21 R. Oui, je crois que oui. C'est ça.

22 Q. **[110]** Ce rapport-là a été commandé par la Ville de
23 Montréal en août deux mille huit (2008) et a été
24 déposé en avril deux mille neuf (2009).

25 R. Oui, je crois que oui. Je ne me rappelle pas les

1 dates exactes, là, oui.

2 Q. **[111]** O.K. Madame Blanchette, s'il vous plaît, à
3 l'onglet 40, 40.1 et 40.2. Si vous me donnez deux
4 petites minutes pour me retrouver... Alors, il
5 s'agit d'un message vocal qui a été laissé sur la
6 boîte vocale de monsieur Michel Doyon en date du
7 cinq (5) février deux mille neuf (2009), juste
8 avant le dépôt du rapport dans Faubourg
9 Contrecoeur, alors que vous... Vous étiez à
10 l'emploi de Dessau, à ce moment-là, au mois de
11 février deux mille neuf (2009), c'est exact?

12 R. Février deux mille neuf (2009), oui.

13 Q. **[112]** Oui. Alors, si on peut faire jouer la bande
14 et mettre à l'écran, s'il vous plaît, le transcript
15 qui se trouve à l'autre onglet.

16

17 ÉCOUTE D'UN MESSAGE VOCAL DU 5 FÉVRIER 2009

18

19 Alors pouvez-vous m'expliquer, Monsieur Zampino, la
20 raison de cet appel à monsieur Doyon?

21 R. Il me semble que le transcript parle de lui-même.

22 Q. **[113]** Alors, expliquez-moi d'abord ce qui n'est pas
23 dans le transcript, pourquoi vous avez pensé à lui
24 à ce moment précis?

25 R. Ce n'est pas compliqué. Moi je connaissais très

1 bien Michel Doyon, j'ai travaillé avec lui à la
2 Ville de Montréal de deux mille un (2001), de deux
3 mille deux (2002) à deux mille huit (2008) jusqu'à
4 mon départ. J'avais toujours une excellente
5 relation avec lui. Je sais que le poste de
6 vérificateur général à la Ville de Montréal a une
7 durée de sept ans. Alors, il était arrivé à la fin
8 de son mandat. Moi je suis...

9 Q. **[114]** Il est arrivé à quel moment à la Ville de
10 Montréal?

11 R. Bien je pense que c'est le premier vérificateur
12 général qu'on a embauché, alors, c'est en deux
13 mille deux (2002) je crois, je sais que son mandat
14 terminait dans les mois qui suivaient. D'ailleurs,
15 d'ailleurs, ils ont embauché un nouveau
16 vérificateur général, son nom m'échappe, l'année,
17 l'année qui a suivi. Ce qui confirme qu'il avait
18 terminé son mandat.

19 Alors, je suis chez Dessau, je parle à mes
20 patrons, il n'y avait pas de poste de vérificateur
21 interne. Alors, je voulais regarder l'ensemble
22 évidemment du volet vérification interne chez
23 Dessau et j'ai pensé, j'ai pensé appeler Michel
24 Doyon pour deux raisons. Dans un premier temps
25 peut-être pour m'aider ou me conseiller sur la

1 façon qu'on pouvait structurer ça.

2 Et dans un deuxième temps, voir si lui
3 avait intérêt à jouer un rôle de transition ou un
4 rôle permanent. Je savais très bien, connaissant
5 Michel Doyon qu'il était en fin de carrière. Alors,
6 c'est fort probablement pas quelqu'un qui aurait,
7 qui aurait accepté un poste à long terme. Il a fait
8 une carrière chez Bell Canada avant qu'il est
9 arrivé à la Ville de Montréal. Alors...

10 Q. **[115]** Est-ce qu'il vous a retourné votre appel?

11 R. Non. Il ne m'a pas retourné l'appel et je l'ai
12 croisé peu de temps après dans un restaurant, je
13 crois au centre-ville.

14 Q. **[116]** Le Latini, est-ce que c'est possible?

15 R. Ah, ça se peut que c'est le Latini, je l'ai, je
16 l'ai croisé et puis je suis allé le saluer et puis
17 j'ai dit : « Michel, je t'avais laissé un message,
18 est-ce que tu avais eu mon message ». Dans un
19 premier temps je pensais peut-être il n'avait pas
20 eu mon message, c'est pour ça qu'il ne m'a pas
21 rappelé. Et puis il a dit, il a dit : « Oui, j'ai
22 eu ton message, mais... », je ne me rappelle pas
23 exactement les mots, mais il m'a dit : « Laisse
24 faire ou je ne suis pas intéressé, etc. », j'ai dit
25 « Parfait, ça va ». Alors, c'était, il n'y avait

1 rien d'autre de...

2 Q. **[117]** Si je vous suggère que monsieur Doyon
3 mentionne que vous l'avez malgré tout rappelé à
4 deux reprises par la suite, est-ce que c'est exact?

5 R. Je ne peux pas l'exclure. Alors est-ce que, vu
6 qu'il ne m'avait pas appelé, je l'ai rappelé.

7 Q. **[118]** Non, suite, suite à la rencontre au
8 restaurant Latini tel que vous venez de la relater,
9 si je vous suggère qu'il nous mentionne que vous
10 l'avez rappelé à deux reprises à cet effet-là. Je
11 vous demande juste si c'est exact?

12 R. Honnêtement, je n'ai pas de souvenir de ça. Si je
13 l'aurais appelé j'aurais plus pensé que je l'aurais
14 appelé avant de le croiser au restaurant parce
15 qu'il ne m'avait pas rappelé, mais je ne peux pas
16 l'exclure. Si vous me dites qu'il vous dit que je
17 l'ai appelé à deux reprises après, je ne peux pas
18 l'exclure, je n'ai pas de souvenir vraiment de ça.

19 Q. **[119]** Est-ce que monsieur Doyon vous avait déjà
20 mentionné qu'à partir de décembre, là on est en
21 deux mille sept (2007), deux mille six (2006), non,
22 on est en deux mille neuf (2009), deux mille huit
23 (2008), à partir de décembre deux mille huit
24 (2008), pardon, il avait commencé à recevoir des
25 informations concernant des choses inappropriées

1 dans les compteurs d'eau. Est-ce qu'il vous avait
2 fait part de ça?

3 R. En décembre deux mille huit (2008).

4 Q. **[120]** Est-ce que monsieur Doyon vous a déjà fait
5 part du fait qu'en décembre deux mille huit (2008),
6 avez-vous eu une conversation à cet effet-là avec
7 monsieur Doyon, qu'à partir de décembre deux mille
8 huit (2008) des informations entraient déjà à
9 l'hôtel de ville concernant le dossier des
10 compteurs d'eau?

11 R. Mais c'est impossible, moi j'ai quitté en juillet
12 deux mille huit (2008).

13 Q. **[121]** Donc, vous n'avez pas eu d'autres contacts
14 entre le moment de votre départ et cet appel
15 téléphonique là avec monsieur Doyon, c'est ça?

16 R. Non.

17 Q. **[122]** O.K. Et cet appel-là qui est en plein coeur
18 de la rédaction de son rapport dans Faubourg
19 Contrecoeur, est-ce que ça a un lien?

20 R. Bien, pas du tout. Pas du tout. Moi j'étais chez
21 Dessau, je savais qu'il quittait la Ville de
22 Montréal et puis je l'ai connu comme un excellent
23 vérificateur général. J'ai demandé s'il voulait
24 prendre un mandat ou quelconque pour nous assister
25 dans la, dans la création d'une nouvelle unité.

1 Dessau n'avait pas de poste de vérification
2 interne, alors j'ai cru bon de l'appeler. On
3 appelle les personnes qu'on connaît. Il n'y avait
4 pas d'arrière-pensée là, je ne sais pas pourquoi
5 qu'on peut relier ça avec le dossier de la SHDM,
6 aucunement.

7 Q. **[123]** Aviez-vous déjà discuté avec monsieur
8 Fillion... pas monsieur Fillion, mais monsieur
9 Doyon, pardon, au moment où vous étiez en poste, à
10 la Ville de Montréal, de son avenir, après son
11 mandat de sept ans?

12 R. Au moment où il était à la Ville...

13 Q. **[124]** Au moment où vous étiez tous les deux en
14 poste en même temps, à la Ville de Montréal, aviez-
15 vous déjà eu des discussions avec monsieur Doyon
16 sur ce qu'il entendait faire à la fin de son mandat
17 de sept ans?

18 R. Je n'ai aucun souvenir. Est-ce que je l'ai fait sur
19 une base amicale, parce que je sais qu'il partait,
20 mais du moment où j'étais encore à la Ville de
21 Montréal, moi, je ne savais pas où j'allais
22 atterrir, là, je ne sais pas si... Écoutez, la
23 personne s'en va, est-ce que ça se peut que je lui
24 aie dit: « Avez-vous l'intention de prendre une
25 retraite »? Ça se peut, mais l'impression que j'ai,

1 c'est que Michel Doyon avait fait une longue
2 carrière à Bell Canada, il avait pris un mandat de
3 sept ans comme vérificateur général à la Ville de
4 Montréal et j'avais comme l'impression qu'il s'en
5 allait à la retraite, là, c'est un peu le souvenir
6 que j'ai de mes discussions avec lui. Mais ce n'est
7 pas une personne avec qui... bon, on partageait
8 beaucoup nos vies privées, alors, c'est...
9 Honnêtement, là, je n'ai pas de souvenir d'avoir
10 discuté de ça, autre que de façon extrêmement
11 informelle, là. Quand quelqu'un quitte, on peut
12 poser la question : « Vous prenez une retraite?
13 Vous allez faire quoi? » et caetera, là, mais je
14 n'ai réellement pas de souvenir.

15 Q. **[125]** Et après le refus de monsieur Doyon, de votre
16 poste, avez-vous pensé à quelqu'un d'autre pour ce
17 poste-là, chez Dessau?

18 R. Je pense qu'on avait affiché des postes chez
19 Dessau, mais il faut dire que... vous savez qu'est-
20 ce qui s'est passé ensuite, là, j'ai quitté peu de
21 temps après, j'ai quitté, je pense, le treize (13)
22 avril ou le douze (12) avril.

23 Q. **[126]** Effectivement, c'est peu de temps après ça
24 qu'on a, dans les journaux, commencé à publier, là,
25 vos présences sur le bateau de monsieur Accurso,

1 c'est exact?

2 R. Exactement.

3 Q. [127] Parfait. Je pense que j'ai quelques petites
4 cotes à attribuer à quelques... Bon, je vais vous
5 demander de coter le reliquat de l'onglet 5, donc,
6 tout ce que je n'ai pas mentionné en publication ce
7 matin, on va vous faire une nomenclature exacte des
8 pages, Madame, donc, à l'onglet 5, sous une cote
9 NP, on est rendu où, Madame la greffière? Je vous
10 fais travailler, là, hein? 59NP?

11 LA GREFFIÈRE :

12 C'est-à-dire qu'on garde la même cote mais on met
13 59.

14 Me SONIA LeBEL :

15 On met NP?

16 LA GREFFIÈRE :

17 Oui, c'est ça.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Donc, 600...

20 LA GREFFIÈRE :

21 59NP-645.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Bon, alors 59NP-645, l'onglet 5, les feuilles
24 d'agenda de monsieur Zampino, qui... donc, qui sont
25 aux pages suivantes. Je vais vous donner le papier

1 à la fin, Madame Blanchette. Page 28, page 30, page
2 32 à 38, page 41 à 42 et page 47 à 49, vous
3 comprendrez que je l'ai fait plus pour fins
4 d'enregistrement.

5

6 59NP-645: Extraits des courriels et de l'agenda
7 électronique de Frank Zampino entre
8 2005 et 2008 (Pages 28;30; 32 à 38;41-
9 42; 47 à 49).

10

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Est-ce que l'engagement pris par monsieur
13 Zampino...

14 Me SONIA LeBEL :

15 Il n'est pas coté, je l'avais mis sur ma petite
16 liste de cotes à faire. Il y a l'engagement pris
17 par monsieur Zampino d'apporter toute preuve de
18 paiement de son voyage en Floride pour le vingt-
19 huit (28) mars deux mille huit (2008).

20 R. Le vingt (20) mars.

21 Q. **[128]** Vingt (20) mars? On est en mars deux mille
22 huit (2008), on sait de quel voyage on parle, donc,
23 le vingt (20) mars deux mille huit (2008), que ce
24 soit l'allée, le retour, l'hôtel, donc, ce que vous
25 avez comme preuve de paiement de votre voyage à ce

1 moment-là. On parle de quel numéro d'engagement?

2 LA GREFFIÈRE :

3 59E-40.

4

5 59E-40 Engagement du témoin de vérifier tout type
6 de factures pour retracer une preuve de
7 paiement du voyage en Floride le 20 mars
8 2008 et de tenir informé les procureurs de
9 la Commission de ses démarches dans un
10 délai de 5 jours.

11

12 Me SONIA LeBEL :

13 Donc, Madame la Présidente, est-ce que vous voulez
14 qu'on lui donne un délai?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Est-ce que le même délai qu'on vous avait donné
17 pour... je pense que c'était lundi prochain?

18 Me SONIA LeBEL :

19 Oui, mais on peut peut-être lui donner cinq jours à
20 partir d'aujourd'hui, est-ce que ça vous va?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [129] Qu'est-ce que vous pensez qui serait
23 raisonnable pour vous?

24 R. Ça dépend de la rapidité avec laquelle les
25 compagnies de cartes de crédit peuvent répondre,

1 parce qu'il va falloir que je m'adresse à eux.

2 Me SONIA LeBEL :

3 Q. **[130]** Alors, je vais peut-être vous demander de
4 prendre l'engagement de peut-être dans les cinq
5 jours nous donner des nouvelles...

6 R. Oui.

7 Q. **[131]** ... de ses démarches et par la suite, on
8 pourra s'arranger avec les procureurs de la
9 Commission pour la suite, si vous permettez,
10 Madame?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Ça me convient. Est-ce que ça vous va, Maître
13 Sheppard?

14 Me CLAUDE ARMAND SHEPPARD :

15 Ça me convient, mais tant qu'on est sur la question
16 des engagements, il y avait un engagement hier de
17 fournir des documents pour aujourd'hui. Ces
18 documents ont été fournis, j'aimerais bien qu'ils
19 soient déposés.

20 Me SONIA LeBEL :

21 J'ai mentionné tout à l'heure en publication que je
22 les avais reçus, je vais quand même prendre le
23 temps de les examiner. J'ai même pris la peine de
24 mentionner que, pour les engagements, tout allait
25 bien, que j'avais reçu les documents, mais je n'ai

1 pas eu la chance de les examiner, donc ils vont
2 être effectivement déposés. Et j'ai pris la peine
3 de le mentionner en publication tantôt pour
4 m'assurer qu'on avait compris que cet engagement-
5 là, suite à la demande de se rencontrer entre
6 maître Sheppard et moi, avait été rempli.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parfait.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Par contre, il y a des démarches pour moi à faire
11 avant de les déposer, Madame.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Parfait.

14 Me SONIA LeBEL :

15 Alors, nous avons également... donc j'ai coté
16 l'onglet... la transcription et l'audio du message,
17 donc 40.1 et 40.2. Nous allons être rendu donc à
18 l'onglet 40.1 qui est, je pense, l'audio, si je ne
19 me trompe pas, 59NP-646...

20 LA GREFFIÈRE :

21 .1? .1?

22 Me SONIA LeBEL :

23 ... pour le 40.1 qui est l'audio du message laissé
24 sur la boîte vocale de monsieur Doyon.

25

1 59NP-646.1 : Message vocal de Frank Zampino à
2 Michel Doyon du 5 février 2009
3

4 Ensuite, pour ce qui est de la transcription
5 l'accompagnant, qui se trouve à l'onglet 40.2, je
6 vais vous demander de coter sous la cote 59...

7 LA GREFFIÈRE :

8 Je peux vous suggérer .2, .1 et .2, vu que...

9 Me SONIA LeBEL :

10 Bien, suggérez-moi-le et je vais l'accepter.

11 LA GREFFIÈRE :

12 C'est beau.

13 Me SONIA LeBEL :

14 Donc, 59-646.1 pour l'audio et 59-646.2, ça fait
15 bien du sens, pour la transcription.

16 (15:22:03)
17

18 59NP-646.2 : Transcription du message vocal de
19 Frank Zampino à Michel Doyon du 5
20 février 2009
21

22 Q. **[132]** Donc, un autre aspect que j'aimerais aborder
23 avec vous, Monsieur Zampino. Mon confrère monsieur
24 Houle, dans sa dernière question l'a abordé
25 brièvement. Je vais vous poser quelques questions,

1 j'avais l'intention de le faire maintenant.

2 Monsieur Pagliarulo a témoigné devant la
3 Commission, il a mentionné que, en faisant un lien
4 avec Faubourg Contrecoeur, mais en faisant un lien
5 avec monsieur Catania, il a mentionné que vous avez
6 reçu, de monsieur Catania, trois types de cadeaux,
7 si je peux les appeler ainsi. Je vous les énumère
8 et je vais vous donner l'occasion d'y répondre.

9 Le premier type de cadeau, selon monsieur
10 Elio Pagliarulo, que vous auriez reçu est trois
11 cent mille dollars (300 000 \$) que vous avez reçu
12 en trois visites au 357C. Ensuite, il a mentionné
13 qu'il avait refait votre cuisine. Vous avez déjà
14 répondu à cette affirmation-là ce matin. Et il a
15 mentionné également que, en termes de retour compte
16 tenu de votre contribution et de votre aide - et ce
17 sont... c'est le témoignage de monsieur Pagliaro
18 là... Pagliarulo. Pardon. Il y avait l'échange ou
19 la promesse de vente d'un terrain que vous
20 deviez... votre frère devait recevoir un terrain
21 dans le cadre du Faubourg Contrecoeur à un prix
22 avantageux, naturellement, en échange de vos
23 services, mais que cette entente-là avait
24 finalement échoué.

25 On ne reviendra pas sur la cuisine, vous

1 avez déjà fait vos commentaires. Pour ce qui est du
2 trois cent mille dollars (300 000 \$) en trois
3 visites, qu'est-ce que vous avez à dire?

4 R. Je n'ai jamais reçu de l'argent de la part de Paolo
5 Catania, ni dans le dossier de Contrecoeur ou tout
6 autre, tout autre dossier.

7 Q. **[133]** J'en ai peut-être encore pour un petit bout
8 de temps, je pense que peut-être une vingtaine de
9 minutes. Je pense qu'on va pouvoir terminer
10 l'après-midi. J'aurais peut-être besoin de prendre
11 une pause pour faire une vérification, si vous
12 permettez. Peut-être pas de la longueur habituelle,
13 mais d'une dizaine...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Quinze (15) minutes?

16 Me SONIA LeBEL :

17 Une quinzaine de minutes, oui.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Parfait.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Et on pourra terminer après ça la journée avec
22 monsieur Zampino.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24 REPRISE

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Vous êtes toujours sous le même serment.

3 (15:46:06)

4 Me SONIA LeBEL :

5 Merci.

6 R. Merci.

7 Q. **[134]** Donc, juste pour reprendre le fil d'avant la
8 pause, je vous faisais état de trois affirmations
9 faites par monsieur Pagliarulo. Donc, la première
10 étant la cuisine, on en a parlé avant... en
11 publication. La seconde était la somme de trois
12 cent mille dollars (300 000 \$) remise en trois
13 versements au 357C, vous avez déjà fait votre
14 commentaire. Et j'en étais au fait qu'un terrain
15 aurait été promis dans le cadre de vos... selon
16 monsieur Pagliarulo, dans le cadre de vos actions
17 dans Faubourg Contrecoeur à votre frère. Est-ce que
18 cette affirmation-là, elle est exacte?

19 R. Non, elle est totalement fausse.

20 Q. **[135]** Donc, monsieur Catania, il n'y avait pas
21 d'entente entre vous et monsieur Catania de fournir
22 à votre frère un terrain à un prix avantageux dans
23 Faubourg Contrecoeur.

24 R. Il n'y a jamais eu une entente semblable. Mon frère
25 n'a pas de terrain dans le Faubourg Contrecoeur et

1 je n'ai jamais demandé à monsieur Catania une
2 faveur dans ce sens-là.

3 Q. **[136]** O.K. Est-ce que vous connaissez la compagnie
4 Soldera?

5 R. Oui.

6 Q. **[137]** Et la compagnie Soldera, si je comprends
7 bien, est une compagnie qui fait de la construction
8 dans le domaine privé?

9 R. Oui, surtout dans ce qu'on appelle du « custom »
10 là. Ils ont déjà fait des... ils ont déjà fait
11 quelques petits projets, je pense, industriels ou
12 de cottage, mais spécifiquement ils se spécialisent
13 dans du « custom built », des maisons sur mesure.

14 Q. **[138]** Ils ont fait quelque chose pour vous?

15 R. Oui, ils ont construit ma maison à... mon père les
16 a accompagnés, qui était contracteur dans le temps
17 là, c'est ça.

18 Q. **[139]** En deux mille deux (2002), la maison... votre
19 maison en deux mille deux (2002), deux mille trois
20 (2003)?

21 R. Deux mille deux (2002), deux mille trois (2003), je
22 pense, c'est ça.

23 Q. **[140]** O.K. La maison que vous habitez actuellement.
24 Je suis désolée.

25 R. Oui.

1 Q. **[141]** Oui. Et c'est la maison donc où on faisait
2 allusion par rapport à la cuisine ce matin, c'est
3 exact?

4 R. Oui, cette fameuse cuisine qui n'a jamais été
5 changée.

6 Q. **[142]** Parfait. La compagnie Soldera, fait-elle des
7 affaires avec votre père ou votre frère dans sa
8 compagnie actuelle?

9 R. Dans la compagnie actuelle, non.

10 Q. **[143]** Avec votre père à l'époque de la construction
11 de votre maison?

12 R. Est-ce qu'elle a fait des affaires avec mon... la
13 compagnie de mon père dans le passé? Ça, je
14 l'ignore. La compagnie de mon père a cessé, je
15 pense, dans les années... dans les années quatre-
16 vingt (80). Je sais que Soldera Construction date
17 quand même depuis un certain temps, c'est son père
18 qui avait la compagnie avant. Alors, j'ignore là
19 s'il y avait des... des affaires entre ces deux
20 compagnies avant, mais pas avec la compagnie de mon
21 frère actuellement.

22 Q. **[144]** Pas avec la compagnie de votre frère
23 actuellement. Est-ce que Soldera, à votre
24 connaissance, fait des affaires avec votre frère?

25 R. S'il fait des... mon frère avait une compagnie où

1 il a déjà fait de la gérance de projet pour Soldera
2 Construction.

3 Q. **[145]** O.K. Je vais vous demander, Madame
4 Blanchette, s'il vous plaît, de nous amener à
5 l'onglet 46, je vais résumer. C'est un document qui
6 porte... qui comporte plusieurs pages, Monsieur
7 Zampino, je vous le résume.

8 En date du onze (11) mai deux mille sept
9 (2007), il y a eu une offre d'achat pour vingt (20)
10 lots au Faubourg Contrecoeur avec Construction
11 Soldera. Cette offre d'achat comportait un prix de
12 vente au pied carré de vingt-sept dollars (27 \$) le
13 pied carré et cette offre d'achat était pour des
14 lots au Faubourg Contrecoeur. Est-ce que vous avez
15 été au courant de cette transaction-là entre
16 Soldera et Catania, je crois?

17 R. De cette transaction-là! Non.

18 Q. **[146]** Avez-vous participé à cette transaction ou
19 avez-vous discuté de cette transaction-là avec...
20 entre Soldera et la compagnie de monsieur Catania à
21 l'époque?

22 R. Non, pas du tout.

23 Q. **[147]** O.K. Et ça ne fait pas référence à ce que
24 monsieur Pagliarulo disait?

25 R. Pas du tout.

1 Q. **[148]** O.K.

2 R. C'est... c'est la compagnie Soldera que je connais,
3 évidemment, et...

4 Q. **[149]** Et vous n'êtes pas au courant de cette
5 transaction-là.

6 R. De cette transaction-là, non.

7 Q. **[150]** Parfait. Je vais vous demander l'onglet 45,
8 Madame Blanchette, s'il vous plaît. En date du
9 quatorze (14) mai deux mille sept (2007), nous
10 avons obtenu un chèque de votre part qui aurait été
11 fait à l'ordre de votre frère pour cent mille
12 dollars (100 000 \$), quatorze (14) mai deux mille
13 sept (2007). On voit que ça sort de votre compte
14 conjoint avec votre femme. On a quand même oblitéré
15 les numéros de compte là, je pourrai... on pourra
16 vous montrer éventuellement l'original, mais
17 Giuseppe Zampino étant votre frère, à l'ordre de
18 cent mille dollars (100 000 \$). Est-ce que vous
19 pouvez nous dire pourquoi ce prêt-là à votre frère?

20 R. Mon frère avait une compagnie en construction et
21 puis il cherchait... il cherchait des projets de
22 développement. Il voulait, dans cette période-là
23 également, acheter une propriété à revenus, la
24 rénover, la transformer en condo et la vendre.
25 Alors, il m'a demandé un prêt, c'est ce que je lui

1 ai fait à cette période-là et ce prêt a été
2 remboursé peu de temps après.

3 Q. **[151]** Est-ce que monsieur Zampino votre frère a
4 fait un lien avec ce prêt-là et l'offre d'achat qui
5 était... parce qu'il était de trois jours précédant
6 là, du onze (11) mai deux mille sept (2007), entre
7 Soldera et Catania?

8 R. Ça, je ne peux pas vous le dire.

9 Q. **[152]** O.K. Je vais vous demander, Madame
10 Blanchette, s'il vous plaît, le document précédent,
11 il y a également un prêt à Giuseppe Zampino de la
12 part de votre père, je crois, Antonio, à l'ordre de
13 soixante-quinze mille dollars (75 000 \$). Est-ce
14 que vous savez pourquoi ce prêt-là?

15 R. Ça, c'est un prêt de... vous dites de mon père à...

16 Q. **[153]** Bien, c'est un chèque de soixante-quinze
17 mille dollars (75 000 \$)...

18 R. O.K.

19 Q. **[154]** ... de votre père à votre frère, en date du
20 dix (10) mai deux mille sept (2007).

21 R. Alors, la seule chose que je peux dire, c'est que
22 mon frère s'est adressé à mon père pour lui
23 demander... lui demander... Il se lançait en... il
24 se lançait en affaire dans ces années-là et il lui
25 a demandé de l'argent pour pouvoir investir. Alors,

1 ça doit être pour cette raison.

2 Q. [155] Et est-ce que...

3 R. Mais, je ne peux pas, évidemment, présumer des
4 discussions qu'il a eues avec mon père.

5 Q. [156] Et en votre présence ou à votre connaissance,
6 est-ce qu'il y a un lien qui a été fait par votre
7 frère par rapport à Soldera et Paolo Catania?

8 R. À ma connaissance, non. Je sais que monsieur...
9 c'est-à-dire mon frère m'avait dit déjà, dans le
10 passé, que Soldera Construction s'intéressait à
11 l'acquisition de terrains dans le domaine privé, de
12 Soldera. Je lui avais dit... Il m'avait parlé d'un
13 prix qu'on lui avait dit, que j'ai trouvé que
14 c'était complètement exagéré. Je lui ai dit que
15 c'est abusif, ce qui est demandé, et qu'il devrait
16 suggérer à monsieur Soldera de ne pas s'embarquer
17 là-dedans.

18 Q. [157] O.K. Mais particulièrement par rapport à ces
19 deux chèques-là, est-ce qu'il y a un lien qui a été
20 fait par votre frère en rapport avec Soldera
21 Construction ou l'achat de lots à Faubourg
22 Contrecoeur?

23 R. Moi je ne peux pas le savoir. Il m'a demandé un
24 prêt de cent mille dollars (100 000 \$)...

25 Q. [158] Parfait.

1 R. ... que je lui ai fait, pour des projets
2 d'acquisition, mais je... Il ne m'a pas parlé
3 d'aucun lien avec aucun projet en particulier. Il
4 me parlait spécifiquement de vouloir acheter une
5 propriété à revenus qu'il allait rénover. C'est ce
6 qu'il m'avait dit.

7 Q. **[159]** O.K. Donc, on a soixante-quinze mille
8 (75 000) de votre père le dix (10) mai, quatorze
9 mille (14 000) de vous... cent mille (100 000),
10 pardon, de vous, le quatorze (14) mai. J'aimerais
11 qu'on aille au dernier document du même onglet,
12 Madame Blanchette, et là on a un chèque de cent
13 soixante-quinze mille dollars (175 000 \$) de la
14 part de votre frère à Soldera Construction,
15 quelques jours après l'entente d'achat conclu entre
16 Soldera, l'offre d'achat conclue entre Soldera et
17 Paolo Catania. Est-ce qu'on vous a expliqué s'il y
18 avait un rapport avec les terrains du Faubourg
19 Contrecoeur?

20 R. Bien, c'est la même question. Moi, on ne m'a jamais
21 expliqué que ce prêt devait servir à rembourser ou
22 à payer Soldera Construction pour des terrains de
23 Faubourg Contrecoeur.

24 Q. **[160]** Donc, avez-vous eu déjà des discussions ou
25 des... avec qui que ce soit, d'achat, justement, de

1 terrains sur Faubourg Contrecoeur? Avec quelqu'un.
2 Est-ce que vous avez déjà parlé d'achat de terrains
3 par rapport à Faubourg Contrecoeur? Je ne parle pas
4 de l'achat de la Ville et de la transaction de la
5 Ville. Je parle une fois que les lots sont entre
6 les mains de Catania, tel que le démontre l'offre
7 d'achat entre Soldera et Catania, d'achat de
8 terrains avec quelqu'un?

9 R. La seule personne, je vous répète, c'est mon frère,
10 m'avait dit que Soldera Construction s'intéressait
11 au volet privé pour acheter quelques terrains. Je
12 sais que mon frère et monsieur Soldera étaient à
13 une activité de financement où ils ont demandé à
14 monsieur Trépanier de leur présenter monsieur
15 Catania, qui avait acquis les terrains, et peu de
16 temps après, mon frère m'avait dit que Soldera
17 s'est fait parler d'un prix de trente dollars
18 (30 \$) le pied carré. Moi j'ai tout simplement dit,
19 comme n'importe quel frère dit à son jeune frère,
20 « C'est abusif. Dis à monsieur Soldera qu'il ne
21 devrait pas toucher à ça. Payer trente dollars
22 (30 \$) le prix... trente dollars (30 \$) le pied
23 carré pour du terrain, c'est... »

24 Q. **[161]** Par rapport à Faubourg Contrecoeur et Paolo
25 Catania?

1 R. Pardon?

2 Q. **[162]** Cette discussion-là, de trente dollars (30 \$)
3 le pied carré, concerne Faubourg Contrecoeur et
4 Paolo Catania?

5 R. Ce que j'ai compris, je répète, c'est que mon frère
6 me dit que Soldera, suite à cette, soit une
7 rencontre ou une discussion qu'ils avaient eue avec
8 Paolo Catania, parlait d'un prix de vente, pour le
9 volet privé, de trente dollars (30 \$) le pied
10 carré.

11 Q. **[163]** Mais je ne comprends pas, Monsieur Zampino.
12 Quand j'ai commencé la conversation...
13 l'interrogatoire avec vous, et j'ai commencé par
14 vous parler de l'offre d'achat entre Soldera et
15 Paolo Catania pour Faubourg Contrecoeur, vous
16 m'avez dit que vous n'en aviez jamais entendu
17 parler. Et là, tout à coup, vous avez une
18 discussion avec votre frère sur trente piastres
19 (30 \$) le pied carré.

20 R. Non. Non, ce n'est pas ça.

21 Q. **[164]** Non?

22 R. Non. Ce n'est pas ça du tout.

23 Q. **[165]** Excusez-moi. O.K. Parce que...

24 R. Vous me montrez... Vous me montrez une offre
25 d'achat que fait...

1 Q. **[166]** Sol...

2 R. ... Soldera Construction...

3 Q. **[167]** À Paolo Catania.

4 R. ... à Paolo Catania.

5 Q. **[168]** Et quand je vous l'ai montré, vous n'aviez
6 pas de notion de ça.

7 R. Non. Et je vous réponds que je ne suis pas au
8 courant que Soldera Construction fait une offre à
9 Paolo Catania. C'est ça que je vous dis. C'était ça
10 ma réponse.

11 Q. **[169]** O.K. Et vous n'êtes pas au courant s'il y a
12 un lien entre votre frère et cette transaction-là.

13 R. Au moment où mon frère me demande de lui prêter
14 cent mille dollars (100 000 \$), il me dit que c'est
15 pour des acquisitions, c'est, d'abord et avant
16 tout, il regardait pour l'achat d'un immeuble à
17 revenus qu'il voulait rénover. Ce n'était pas pour,
18 ni Soldera Construction, ni le Faubourg
19 Contrecoeur. C'est ça que je vous dis, là.

20 Q. **[170]** O.K. On apprend de l'offre... On apprend par
21 la suite, à l'onglet 48, que le dix-sept (17)
22 octobre deux mille sept (2007), l'offre d'achat
23 entre Soldera et Paolo Catania a été résiliée. Je
24 vais vous demander de nous amener au relevé de
25 compte... Un chèque, pardon, qui est déposé... Il y

1 a un chèque, pardon, qui est déposé dans le compte
2 de votre frère le deux (2) novembre deux mille sept
3 (2007), le cent soixante-quinze mille dollars
4 (175 000 \$) qui semble revenir. Est-ce que votre
5 frère vous en a parlé, à ce moment-là? Est-ce qu'il
6 a fait, à ce moment-là, un lien avec Faubourg
7 Contrecoeur/Soldera, et la résiliation de l'offre
8 d'achat entre les deux?

9 R. Pas du tout. Pas du tout. Je sais que mon frère a
10 fini par rembourser le prêt que je lui avais fait.
11 Je ne me rappelle pas en quelle année, mais il me
12 l'avait remboursé.

13 Q. **[171]** Donc, vous n'êtes pas au courant si le fait
14 que le cent soixante-quinze mille (175 000), en
15 tout cas une somme qui revient de Soldera, le deux
16 (2) novembre deux mille sept (2007), qui est dans
17 les jours qui suivent la résiliation de l'offre
18 d'achat, a un lien quelconque avec ça. Ça, vous
19 n'avez pas eu de discussion avec votre frère à cet
20 effet-là.

21 R. Là vous parlez du chèque qui part de Ca...

22 Q. **[172]** Je pars du fait que le deux (2) novembre...
23 Je parle du fait que le deux (2) novembre deux
24 mille sept (2007), votre frère reçoit la somme de
25 cent soixante-quinze mille dollars (175 000 \$), et

1 du fait que le dix-sept (17) octobre deux mille
2 sept (2007), l'offre d'achat entre Soldera et
3 Faubourg Con... Paolo Catania, pour les lots sur
4 Faubourg Contrecoeur, est résiliée.

5 R. Oui.

6 Q. **[173]** Est-ce que vous avez eu une conversation
7 concernant ce fait-là avec votre frère?

8 R. Jamais. Jamais.

9 Q. **[174]** Avez-vous eu une conversation avec une autre
10 personne sur cet achat de terrain-là?

11 R. Non.

12 Q. **[175]** Que votre frère?

13 R. Non. Pas à ma connaissance.

14 Q. **[176]** Je vous amène, Madame Blanchette, s'il vous
15 plaît, à l'onglet 47. L'onglet 47 comporte les
16 conversations qui ont été déposées par l'avocat de
17 Bernard Poulin dans le cadre de la poursuite qui a
18 été faite à André Noël sous P-5, j'en profite parce
19 qu'on est en non-publication pour en parler. Il y
20 a, il y a dans ce lot-là une conversation, un
21 transcript de conversation entre Bernard Trépanier
22 et Frank Zampino, c'est le transcript qui a été
23 déposé par l'avocat à l'époque. Alors, je lis...

24 (15:59:30)

25

1 Me CLAUDE ARMAND SHEPPARD :

2 Si vous permettez, je ne vais pas perdre le temps
3 de la Commission, je soulève les mêmes objections,
4 les mêmes arguments qui ont été présentés par
5 maître Rock il n'y a pas si longtemps, pour les
6 mêmes raisons, je m'objecte à la production de
7 cette pièce et de ces conversations.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je prends votre objection sous réserve. Pour quels
10 motifs?

11 Me SONIA LeBEL :

12 Les mêmes motifs?

13 Me CLAUDE ARMAND SHEPPARD :

14 Exactement les... au lieu de tout répéter et
15 invoquer, vous citer la jurisprudence, je fais
16 mienne toutes les observations de maître Rock.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. [177] Donc, vous allez me permettre de lire le
19 transcript, il y a un transcript complet, mais je
20 vais aller au passage qui m'intéresse. Donc, BT
21 étant Bernard Trépanier, FZ étant Frank Zampino.
22 Alors, si je passe tout de suite au paragraphe qui
23 commence par : « J'ai eu un appel à cinq heures
24 trente (5 h 30) ».

25 Bernard Trépanier :

1 J'ai eu l'appel à cinq heures trente
2 (5 h 30), mon ami m'a appelé, il dit
3 j'aimerais que tu me rappelles dès que
4 tu pourras. Dès que je suis arrivé
5 chez nous, j'ai appelé il m'a dit,

6 il y a une portion d'incompréhensible

7 Très bien. Merci. Ça a bien été.

8 C'était plus long que ça au moins je
9 suis sûr que ça va bien. Le restant
10 bien j'attends notre réunion. Il y a
11 des petites affaires, mais t'as réglé
12 ça. Je passe à trois heures (3 h 00).

13 Frank Zampino :

14 Oui, oui, j'ai mis Claude Léger puis
15 Martial Fillion sur le téléphone là.
16 On va finir par s'entendre. J'ai fait
17 une rencontre de l'état-major. Je vais
18 demander à Claude Léger d'être là
19 peut-être au début de semaine. Je vais
20 demander à Paolo Catania de venir.
21 Claude, Martial, Robert Cassius de
22 Linval, les avocats, etc. Moi je
23 n'aime pas laisser traîner les
24 affaires. On va régler ça vite.

25 Est-ce que ça parlait de financement? La rencontre

1 que vous planifiez avec tous les protagonistes que
2 je viens de nommer, concernait-elle du financement
3 pour Union Montréal?

4 R. Non.

5 Q. **[178]** Alors, pourquoi vous en discutez avec Bernard
6 Trépanier?

7 R. Madame la Présidente, c'est une discussion qui date
8 de quand, j'ai, j'essaie de me mettre dans le
9 contexte de cette réunion.

10 Q. **[179]** Alors, sans avoir la date, parce qu'on n'a
11 pas la date de cette discussion, est-ce que ça vous
12 dit quelque chose? On parle encore d'acteurs
13 potentiellement du Faubourg Contrecoeur, peut-être
14 que je me trompe. Mais à tout événement, pourquoi
15 avez-vous une discussion concernant une réunion de
16 l'état-major qui comprend toutes ces personnes-là
17 avec Bernard Trépanier?

18 R. Bon, premièrement si je fais référence à une
19 réunion de l'état-major, ce sont toutes des
20 personnes officielles qui sont, qui sont liées au
21 dossier, il y a Claude Léger, directeur général,
22 Robert Cassius de Linval.

23 Q. **[180]** Hum, hum?

24 R. Il y a Paolo Catania, il y a...

25 Q. **[181]** Donc, c'est effectivement des acteurs, si je

1 peux me permettre de l'appeler ainsi, de Faubourg
2 Contrecoeur. Des gens reliés...

3 R. Martial, Claude, je ne sais pas c'est qui, là. J'ai
4 peut-être répété deux fois Claude.

5 Q. **[182]** Hum, hum?

6 R. Évidemment, je ne peux pas mettre dans le contexte
7 de pourquoi j'ai dit ça, si j'ai dit ça à Bernard
8 Trépanier. Il me dit que quelqu'un l'a appelé, un
9 ami qui l'a appelé. Je n'ai aucune idée qui est cet
10 ami. Est-ce qu'il fait référence à une de ces
11 personnes-là...

12 Q. **[183]** O.K.

13 R. ... je n'ai aucune idée, je n'ai pas toute la
14 conversation.

15 Q. **[184]** Selon vous, vous connaissez bien monsieur
16 Trépanier?

17 R. Oui.

18 Q. **[185]** Vous vous connaissez bien vous-même j'espère,
19 vous connaissez ces gens-là, vous êtes d'accord
20 avec moi qu'à tout événement ce sont des gens qui
21 avaient un lien avec le dossier de Faubourg
22 Contrecoeur, ceux qui sont nommés là?

23 R. Ces personnes-là qui sont nommées là...

24 Q. **[186]** Oui?

25 R. ... ont un lien, oui, avec le dossier du Faubourg

1 Contrecoeur.

2 Q. **[187]** Parfait. Alors, pourquoi avez-vous une
3 discussion avec monsieur Trépanier concernant une
4 réunion dans les gens de Faubourg Contrecoeur, et
5 ça c'est le même Bernard qui se retrouve au 357C
6 pour prendre des cafés...

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[188]** ... avec ces gens-là.

9 R. Vous me demandez de spéculer sur le pourquoi j'ai
10 parlé à...

11 Q. **[189]** Vous n'avez aucun souvenir?

12 R. Bien je n'ai pas beaucoup de souvenir, je ne sais
13 pas à qui il a parlé. Est-ce qu'il a obtenu une
14 information de...

15 Q. **[190]** Non, moi je parle de votre souvenir, Monsieur
16 Zampino?

17 R. Mon souvenir c'est que je ne sais pas pourquoi je,
18 je dis ça à Bernard Trépanier.

19 Q. **[191]** Parfait. Alors, on continue un peu et je vous
20 rappelle qu'il y a une affirmation que vous êtes en
21 lien avec monsieur Catania concernant des terrains
22 de la part de monsieur Pagliarulo. FZ.

23 Frank Zampino :

24 Dans l'autre, dans la rencontre que tu
25 fais avec mon frère demain, moi je ne

1 sais pas le prix que Magri paie, je
2 trouve que c'est un peu... on n'avait
3 peut-être pas le bon chiffre quand on
4 parlait de trente dollars (30 \$) le
5 pied carré. Il me semble que c'est un
6 peu exagéré avec les services. Mais
7 dans le fond il y a une règle, une
8 règle de trois là-dedans. Il faut que
9 le message soit passé à Paolo que
10 minimalement il faudra que ce soit
11 inférieur à ce que Magri paie.

12 Est-ce qu'il y a un lien avec le fait que votre
13 frère par le biais de Soldera achèterait des
14 terrains à Faubourg Contrecoeur à vingt-sept
15 dollars (27 \$) le pied carré et que monsieur
16 Pagliarulo affirme que c'est un retour d'ascenseur
17 pour votre implication dans Faubourg Contrecoeur?

18 R. Je peux vous affirmer qu'il n'y a pas de retour
19 d'ascenseur. Il n'y avait pas de faveur pour donner
20 du terrain ni à mon frère ni à monsieur Soldera
21 dans ce cas ici. Ce que j'ai vu dans vos documents,
22 c'est que Soldera fait une offre d'achat. Moi j'ai
23 une petite information de mon jeune frère qui me
24 dit qu'il avait entendu que monsieur, par monsieur
25 Soldera, que le prix qui était demandé était de

1 trente dollars (30 \$) le pied carré. Moi, de toute
2 façon, c'est mon instinct fraternel, c'est mon
3 jeune frère, je dis à mon frère : « Fais bien
4 attention », et là, je vois que je dis même à
5 monsieur Catania, qui a fort probablement... pas à
6 monsieur Catania, à monsieur Trépanier qui semble
7 me dire qu'il a une rencontre avec mon frère et
8 peut-être avec monsieur Catania pour parler de ce
9 dossier. Moi, je leur dis : « Ça n'a pas de bon
10 sens, là ».

11 Q. **[192]** Mais qu'est-ce que monsieur Trépanier, qui
12 était directeur du financement d'Union Montréal
13 fait dans une transaction entre votre frère et
14 monsieur Catania?

15 R. Je ne peux pas vous le dire. Mon frère s'occupe de
16 ses propres affaires, moi, je m'occupe des miennes.
17 Évidemment, je ne peux pas empêcher mon frère, avec
18 monsieur Soldera, qui sont deux adultes et qui sont
19 deux personnes en affaires, de voir à faire des
20 acquisitions du domaine privé, là, moi, ce que...
21 La seule chose que je peux vous dire, moi, je n'ai
22 pas d'entente avec monsieur Catania, je n'ai pas
23 d'entente avec monsieur Soldera, je n'ai pas
24 d'entente avec monsieur... avec mon frère. Il me
25 demande si je peux lui prêter cent mille dollars

1 (100 000 \$) pour faire des acquisitions, c'est
2 quelqu'un qui n'a pas beaucoup de sous, je lui fais
3 un emprunt, il me rembourse un an ou deux ans plus
4 tard et le dossier est fini, en ce qui me
5 concerne...

6 Q. **[193]** Ce qui me trouble, Monsieur Zampino, c'est
7 que dans cette conversation, c'est vous qui mettez
8 ce sujet sur le tapis et de plus, vous dites à
9 monsieur Trépanier: « Il faut que le message soit
10 passé à Paolo ». De quoi vous vous mêlez à ce
11 moment-là?

12 R. Bien...

13 Q. **[194]** Alors, qu'on est en plein coeur du Faubourg
14 Contrecoeur, que vous êtes toujours président du
15 comité exécutif?

16 R. Et quand vous me dites que c'est moi qui ai initié
17 cette rencontre, je suis obligé de vous dire que
18 j'ai, d'abord, je n'ai pas l'écoute, je vois dans
19 le transcript qu'il y a un début de conversation...

20 Q. **[195]** Êtes-vous en train de douter que Me Demers a
21 déposé un transcript qui n'est pas adéquat devant
22 la Cour Supérieure?

23 R. Ce n'est pas ça que je vous dis, là, je vois dans
24 le transcript qu'on a ici que le début de la
25 conversation est incompréhensible. Est-ce qu'il y a

1 une autre partie de la rencontre où il me... de la
2 discussion où il peut me parler de cette affaire-
3 là? Moi, je ne peux pas, à la face même,
4 conclure...

5 Q. **[196]** Prenons pour acquis l'hypothèse que dans le
6 début de la conversation, ce sujet-là est amené sur
7 le tapis par monsieur Trépanier. Il n'en est pas
8 moins que vous dites: « Il faut que le message soit
9 passé à Paolo Catania ». C'est quoi? Qu'est-ce qui
10 est de vos affaires là-dedans, là, pourquoi faire
11 passer un message à Paolo Catania, par Bernard
12 Trépanier? Pourquoi, si vous êtes si concerné par
13 votre petit frère, vous ne prenez pas le téléphone,
14 vous ne parlez pas à Paolo directement?

15 R. Parce que je n'ai pas à parler à Paolo Catania du
16 dossier de Faubourg Contrecoeur et je n'ai pas, non
17 plus, à parler à Bernard Trépanier. Mon frère et
18 monsieur Soldera, je comprends, demandent à
19 monsieur Trépanier de leur présenter monsieur
20 Catania, ils font des affaires. Moi, je ne sais pas
21 qu'est-ce qu'ils sont en train de faire comme
22 affaires, mais comme n'importe quel humain ou
23 frère, quand mon frère me dit : « Soldera va devoir
24 payer trente dollars (30 \$) », et caetera, ma
25 première réaction, connaissant aussi un peu le

1 domaine à cause des entreprises familiales, c'est
2 « Touche pas à ça », là, c'est exagéré, c'est un
3 instinct fraternel ou... c'est ça que je dis à
4 monsieur Catania. Mais j'aimerais que ça soit
5 clair, j'en n'ai aucune entente avec monsieur
6 Catania et je suis heureux de voir, là, ce que vous
7 avez montré là, parce que je n'étais pas au courant
8 de cette entente avec Soldera, que ça n'a jamais
9 fonctionné.

10 Q. **[197]** Tel que l'a mentionné monsieur Pagliarulo. Il
11 l'aurait pris où cette information-là pour faire
12 cette affirmation devant la Commission?

13 R. Qui?

14 Q. **[198]** Monsieur Pagliarulo...

15 R. Oui.

16 Q. **[199]** ... a mentionné que l'entente avec Catania
17 était un... j'appelle ça un flip de terrain, là,
18 était d'avoir un terrain à un prix avantageux et
19 monsieur Pagliarulo a également mentionné que cette
20 entente n'a pas abouti. Tel qu'on le voit sur
21 l'offre d'achat entre Soldera et Catania, qui a...
22 facilement (sic), n'a pas abouti. Donc, d'après
23 vous, monsieur Pagliarulo a pris ça où cette
24 information-là pour l'affirmer?

25 R. Je ne peux pas spéculer pour savoir où monsieur

1 Pagliarulo a prit cette information, mais si c'est
2 la définition pour monsieur Pagliarulo d'une
3 entente de faveur qu'il a qualifié d'un million de
4 dollars (1 M\$), là, je pense qu'il est beaucoup
5 loin de la réalité un peu, comme sa cuisine puis le
6 trois cent mille dollars (300 000 \$).

7 Q. [200] Parfait. Ça termine les questions que
8 j'avais.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Est-ce que vous déposez les pièces?

11 Me SONIA LeBEL :

12 Non, ces pièces-là ont été déposées, je pense que
13 dans les autres onglets, je ne les ai pas déposées,
14 c'est exact?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Non, c'est ça que je voulais dire.

17 Me SONIA LeBEL :

18 J'ai un petit problème de pièces, moi, ces temps-
19 ci. Alors, l'onglet 45, en liasse, sous la cote
20 59P-640...

21 LA GREFFIÈRE :

22 Est-ce que je peux vous suggérer de suivre...

23 Me SONIA LeBEL :

24 NP? 59NP?

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Oui. NP... parce que moi, j'avais déjà commencé, ça
3 fait que je peux vous les suggérer.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Bien allez-y, suggérez-moi.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Alors l'offre d'achat 647, les chèques, 648...

8 Me SONIA LeBEL :

9 Les chèques et tout ce qui s'en suit...

10 LA GREFFIÈRE :

11 Les relevés bancaires.

12 Me SONIA LeBEL :

13 Donc, tout l'onglet 45.

14 LA GREFFIÈRE :

15 C'est ça. Et l'onglet 47... 649, l'onglet 48.

16 Me SONIA LeBEL :

17 L'onglet 47...

18 LA GREFFIÈRE :

19 La résiliation d'offre d'achat.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Oui, parfait, parce que les entretiens
22 téléphoniques ont déjà été cotés...

23 LA GREFFIÈRE :

24 C'est déjà coté.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 ... sous le témoignage de monsieur Trépanier,
3 alors, ça me convient. Alors, je ne sais pas si
4 certains de mes collègues auraient des questions en
5 non-pub...

6

7 59NP-647: Offre d'achat de terrains au Faubourg
8 Contrecoeur entre Soldera Construction
9 et Développements immobiliers F.
10 Catania.

11

12 59NP-648: Chèques et relevés bancaires d'Antonio
13 Zampino, Frank Zampino et Giuseppe
14 Zampino en lien avec le Faubourg
15 Contrecoeur, en liasse.

16

17 59NP-649: Résiliation de l'offre d'achat datée
18 du 10 mai 2007 entre Soldera
19 Construction et Développements
20 immobiliers F. Catania, 17 octobre
21 2007.

22

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Est-ce qu'il y a des parties qui ont des questions
25 pour monsieur Zampino sur cette portion de son

1 témoignage? Parfait. Alors, donc, cela clôt votre
2 témoignage, Monsieur Zampino, merci.

3 R. Merci à vous.

4 AJOURNEMENT

5

6

7 SERMENT D'OFFICE

8

9 Nous, soussignés, CLAUDE MORIN, et ROSA FANIZZI,
10 sténographes dûment assermentés, certifions sous
11 notre serment d'office que les pages qui précèdent
12 sont et contiennent la transcription fidèle et
13 exacte des notes recueillies au moyen de
14 l'enregistrement numérique, le tout hors de notre
15 contrôle et au meilleur de la qualité dudit
16 enregistrement, le tout, conformément à la Loi,
17 Et nous avons signé

18

19

20 CLAUDE MORIN

21

22

23 ROSA FANIZZI